



**UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA-BEJAIA
FACULTÉ DE SCIENCES ÉCONOMIES, DE GESTION ET
COMMERCIALES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES**

Mémoire de fin d'étude

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master en
Spécialité : **Économie Quantitative**

Thème

**La soutenabilité des dépenses publiques
En Algérie (1970-2015)**

Réalisé par :

**M.BAKIRI MANSOUR
M. BOURZAH KAMEL**

Encadré par:

M. KACI SAID

Promotion 2019

Remerciements

Nos remerciements vont tout premièrement à dieu tout puissant pour la volonté, la santé et la patience, qu'il nous a données durant toutes ces longues années.

Nos remerciements s'étendent également à notre promoteur M. KACI SAID, qui nous a constamment guidé et encouragé.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de jury qui ont accepté sans réserve, de juger et d'évaluer ce travail.

Qu'ils soient assurés de nos profondes reconnaissances.

Nous remercions énormément nos amies pour l'encouragement incroyable au long de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce travail :

- ❖ *À tous ceux que j'aime commençant par mes très chers parents.*
- ❖ *À mon père LAAZIZ qui m'apporté le courage et la volonté et qui m'a prêté toute son attention pour me guider sur le droit chemin.*
- ❖ *À ma mère CHERIFA, pour son amour inestimable, leur confiance, leur soutien, leurs sacrifices et toutes les valeurs qu'elle a su m'inculquer.*
- ❖ *À Mes frère MOKRAN,
NOUREDDIN, HAKIM, SAMIR
,NABIL, FOUAD ;*
- ❖ *Mes deux sœur NACIRA et
SABRINA ;*
- ❖ *Toute ma famille BAKIRI ;*
- ❖ *À Mes meilleurs amis ;*
- ❖ *À toute la promotion 2019.*

M.BAKIRI MANSOUR

Dédicace

Je dédie ce travail :

- ❖ *À tous ceux que j'aime commençant par mes très chers parents ;*
- ❖ *À mon père ABDELKARIM qui m'apporté le courage et la volonté et qui m'a prêté toute son attention pour me guider sur le droit chemin ;*
- ❖ *À ma mère MÉRIAMA, pour SON amour inestimable, leur confiance, leur soutien, leurs sacrifices et toutes les valeurs qu'elle a su m'inculquer ;*
- ❖ *Mes sœurs AMINA , SOUHILA , NAIMA, LAMIA ET OUISSAM ;*
- ❖ *Toute ma famille Bourzah ;*
- ❖ *À Mes meilleurs amis ;*
- ❖ *À toute la promotion 2019.*

M. BOURZAH KAMEL

SOMMAIRE

Introduction générale.....	1
CHAPITRE I: la contrainte budgétaire de l'Etat.....	4
Section 01 L'analyse de comportement individuel et la contrainte budgétaire	5
Section 02 : la soutenabilité et la contrainte budgétaire inter-temporelle de L'État	7
CHAPITRE II : la politique budgétaire et le concept de soutenabilité	13
Section 01 : L'action budgétaire comme instrument de la politique économique.	14
Section 02: La notion de soutenabilité et les modèles de son évaluation.	19
CHAPITRE III: Evolution des finances publiques en Algérie.....	27
Section 1 : Les principales étapes de l'évolution de l'économie en Algérie	27
Section 2 : Évolution de quelques indicateurs des finances publiques en Algérie.....	34
Chapitre IV : l'analyse de la soutenabilité des finances publiques en algérie	38
Section 1 : Présentation de l'algorithme de test économétrique	38
Section 2 : Application des tests économétriques pour l'étude de la soutenabilité des Dépenses publiques pour le cas de l'Algérie.....	41
Section 3 : Interprétation des résultats et recommandations.....	50
Conclusion générale	52

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ❖ **ADF** : Test De Dickey-Fuller Augmenté.
- ❖ **CONSUM** : Test De Stabilité Structurelle Du Modèle.
- ❖ **D** : demande
- ❖ **DS** : Deference Stationary.
- ❖ **DP** : Dépenses Publiques.
- ❖ **DIP** : Dépenses Des Investissements.
- ❖ **DFP** : Dépenses Des Fonctionnements Publiques.
- ❖ **DIP** : Dépenses des Investissements Publiques.
- ❖ **EU** : État Unis.
- ❖ **FMI** : Fond Monétaire International.
- ❖ **LT**: long Terme.
- ❖ **ONS** : Office National des Statistiques.
- ❖ **PSRE** : le plan de soutien à la relance économique
- ❖ **PIB** : produit intérieur brute.
- ❖ **PCSC** : plan complémentaire de soutien à la croissance.
- ❖ **Q** : Quantité Produite.
- ❖ **RP** : Recette Publique.
- ❖ **TS** : Trend Stationary.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'État, entant que puissance publique, est sans cesse à la recherche de l'équilibre macroéconomique. Ainsi, il intervient pour orienter l'économie en utilisant différents moyens et instruments, principalement en mettant en œuvre une politique budgétaire, monétaire ou mixte.

La politique budgétaire consiste alors, à agir par les dépenses publiques, par les recettes budgétaires ou bien par les transferts. La politique budgétaire est citée comme suit : « La politique budgétaire est une politique qui consiste à utiliser les variations de l'équilibre budgétaire de l'État pour atteindre certains objectifs, qui pourrait assigner la stabilisation de l'activité économique, une distribution équitable des ressources entre générations et à l'intérieur d'une génération donnée, la promotion d'un sentier de croissance optimale fondée sur l'accumulation du capital, et la perte de soutenabilité de la politique budgétaire réduit son efficacité au regard de tous les objectifs à la fois, il correspond à l'ensemble des modifications de l'imposition ou des dépenses publiques¹».

Ainsi, la politique budgétaire se positionne aujourd'hui au centre de la problématique de développement économique dans de nombreux pays du monde, à l'instar de l'Algérie dont l'économie est dépendante d'une part en budget de l'Etat et d'autre part aux hydrocarbures en quasi-totalité. « Les hydrocarbures représentent 97% des exportations totales, 45% du PIB, et 55% du budget de l'État²».

Dans ce cadre, l'État algérien est sans cesse à la recherche d'un renforcement de sa politique budgétaire , qui depuis ces dernières années s'est accompagnée d'un mouvement de rationalisation des choix économiques en l'occurrence : l'action par les dépenses publiques constitue le moyen privilégié de l'État algérien dans sa recherche d'instaurer une politique économique adéquate permettant de redresser la situation économique du pays, qui est fragilisée par la volatilité des cours des hydrocarbures.

L'augmentation des dépenses publiques de l'Algérie, soutenue depuis le début des années 2000 par la hausse des prix du pétrole, confirme le fait que la politique budgétaire constitue la pierre angulaire de la politique économique du pays, dans le but de réaliser les grands équilibres macroéconomiques. Afin d'accentuer

¹ Michael BURDA et Charles WYPLOZ ; « Macroéconomie: A european text » ; Edition De Boeck, P 434.

² KPMG : « Guide investir en Algérie », Edition 2014

INTRODUCTION GÉNÉRALE

l'efficacité du processus budgétaire tout en maintenant une soutenabilité des finances publiques, l'État algérien a adopté de nombreuses règles budgétaires et ce en faisant un arbitrage entre imposition d'un seuil maximum des dépenses, plafonner les impôts, le solde budgétaire ou la dette.

Par ailleurs, pour pouvoir être utilisées de manière optimale, et ainsi atteindre les objectifs préalablement tracés, de manière à assurer un certain niveau de croissance économique, ces règles doivent être soutenues par certains principes budgétaires, capables d'assurer une affectation efficace des ressources financières entre les programmes de dépenses ; en l'occurrence une croissance économique stable et équilibrée, ainsi, « la croissance est définie par l'accroissement durable de la dimension d'une unité économique, simple ou complexe, réalisé dans des changements de structure et éventuellement de système, et accompagné de progrès économiques variables³ ». A cet effet, il faudrait établir des plans à long terme, tout en réduisant la fragmentation des budgets, et en mettant davantage l'accent sur les résultats auxquels aboutissent les dépenses publiques.

En parallèle l'effort des dépenses publiques exige la présence de solide capacité de financement. À cet effet, l'habiliter de l'État à mettre en place des politiques économiques appropriés afin de soutenir l'économie du pays dépend principalement des moyens de financement que dispose l'État. Ainsi un modèle de financement efficace des dépenses publiques pourra contrarier et remettre en question la capacité de l'État à soutenir la croissance à travers des politiques économiques.

En effet, dans ce travail nous essayons de répondre à la question suivante :

➤ **Les dépenses publiques sont-elles soutenable à long terme en Algérie ?**

Pour répondre à la question principale, notre travail est divisé en deux approches distinctes, la première partie est destinée au volé théorique à travers lequel nous présentons les principaux concepts liés à la notion de soutenabilité des finances publiques. La seconde partie est consacrée au volé empirique à travers lequel nous allons appliquer un algorithme de test économétrique sur les séries recettes publiques et dépenses publiques afin de conclure sur la soutenabilité des finances publiques.

³ F PERROUX, L'économie du XX^e siècle, Edition PUF, Paris, 1961, p.408.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce travail est subdivisé en quatre chapitres :

Le premier chapitre décrit la notion de la contrainte budgétaire de l'État. Il s'agit de présenter les termes de la contrainte budgétaire ainsi que les conditions de son équilibre dans une politique économique.

Le deuxième chapitre présente le concept de la politique budgétaire de l'État ; son mécanisme, son impact sur l'activité économique, Ainsi que les conditions de sa soutenabilité.

Le troisième chapitre constitue une analyse descriptive de l'évolution des finances publiques en Algérie. Dans ce chapitre, nous montrons les mécanismes d'évolution des paramètres des finances publiques en Algérie.

Le dernier chapitre représente l'étude empirique de notre travail, il s'agit d'étudier la soutenabilité des dépenses publiques, à travers un algorithme de tests appliqué sur les données de l'économie en Algérie. en effet, l'objectif est de trancher sur la soutenabilité des dépenses publiques à long terme toute en expliquant les mécanismes qui interviennent dans cette dynamique et en recommandant des actions voir des politiques publiques pour soutenir les finances publiques.

CHAPITRE I: LA CONTRAINTE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

Introduction du chapitre :

La contrainte budgétaire d'un agent revient à l'étude des relations entre ses ressources et ses dépenses. Cette contrainte budgétaire est en équilibre lorsqu'on a égalité entre les emplois et les ressources. Ce même raisonnement est applicable à l'échelle macroéconomique. En effet une analyse de la politique économique et particulièrement les finances publiques ne pourra jamais s'en passer d'une étude de la contrainte budgétaire de l'État.

En macroéconomie, la contrainte budgétaire présuppose l'équilibre budgétaire primaire c'est-à-dire l'égalité entre les dépenses et les impôts de l'État. Le non-respect de cet équilibre pose certains problèmes au niveau de la gestion des finances publiques. Tout déséquilibre est ajusté à l'aide d'une émission de dette¹, d'une augmentation d'impôt ou d'une création monétaire. A ce niveau on se rend compte que l'analogie avec la contrainte budgétaire d'un agent n'est plus possible. En effet à la différence d'un agent, l'État est une puissance publique dotée de l'autorité de taxation et du monopole d'émission de la monnaie légale. Mais cela ne signifie pas que l'Etat est épargné de la question de solvabilité.

Dans ce présent chapitre nous présentons une analyse de comportement individuel et la contrainte budgétaire, ainsi que l'étude de la contrainte budgétaire inter-temporelle de L'État et soutenabilité.

Un ensemble de sections feront l'objet de discussion au long de ce présent chapitre :

- **La première section:** « L'analyse de comportement individuel et la contrainte budgétaire» ;
- **La deuxième section:** « La contrainte budgétaire inter-temporelle de L'État ».

¹<https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2001-6-page-909/> consulté le: 15/03/2019

Section 1 : L'analyse de comportement individuel et la contrainte budgétaire

1.1. La contrainte budgétaire

La contrainte budgétaire est la limite des ressources dont dispose le consommateur pour acheter des biens et des services. Le consommateur va donc chercher à avoir la plus grande utilité possible de sa consommation dans la limite de son budget².

1.1.1 L'État maximise le bien-être social sous contrainte budgétaire

La contrainte budgétaire consiste à rappeler que la somme des dépenses publiques doit être inférieure ou égale aux recettes publiques. Cette relation ne s'impose certes pas à tout instant mais de manière inter-temporelle : l'État, comme le ménage ou l'entreprise, peut emprunter et rembourser son prêt à une période ultérieure moyennant un prix, le taux d'intérêt. La contrainte budgétaire inter temporelle indique donc que la somme des dépenses publiques actualisée de la date du jour doit être à l'avenir inférieure à la somme des dépenses actualisées. La question dès lors tourne autour de l'horizon temporel de l'État et de sa dette³.

À partir des années 1980⁴, avec la croissance des dépenses publiques dans les pays développés, la contrainte budgétaire inter temporelle se traduit par la notion de « soutenabilité » des dépenses publiques : si ces dernières ne handicapent pas la solvabilité de l'État, c'est-à-dire si l'État peut assurer à terme le remboursement de sa dette.

Cette définition de la solvabilité autorise donc des déficits budgétaires, même importants, pourvu qu'ils soient temporaires. La contrainte de la soutenabilité des dépenses publiques n'est donc pas très stricte : elle n'agit pas directement sur le comportement de l'État mais *via* la difficulté à emprunter sur les marchés. Quoi qu'il

²<https://www.kartable.fr/ressources/ses/fiche-notion/contrainte-budgetaire/> consulté le: 17/03/2019:

³ John Maynard Keynes, La Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie, Paris, Payot, 1963 (1^{re}éd. 1936).

⁴<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-2-page-223/> consulté le :17/03/2019

CHAPITRE I: LA CONTRAINTE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

en soit, la non-soutenabilité ne signifie pas automatiquement la faillite de l'État, puisque ce dernier garde des marges de manœuvre pour y parvenir : hausse des impôts ou baisse des dépenses. Ainsi la soutenabilité n'est en réalité pas tant une contrainte qu'un signal d'alarme : si des dépenses sont non soutenables, alors l'État devrait prendre des mesures correctrices pour assurer le remboursement de sa dette.

1.1.2 La force de la contrainte budgétaire

John Maynard Keynes marque un moment fondamental dans l'analyse économique car il affranchit l'État de la contrainte budgétaire, non pas parce qu'il autorise le déficit, mais, parce que selon lui les dépenses publiques génèrent, d'une part des recettes suffisantes et, d'autre part, parce qu'il est possible d'appliquer une politique monétaire. Le mécanisme du multiplicateur keynésien est décrit comme suit : les dépenses publiques génèrent un supplément de revenu national qui est un multiple des dépenses initiales. Cet excédent de revenu permet donc le nuancement futur des dépenses. La contrainte budgétaire devient alors tautologique. Dans l'approche keynésienne, l'État maîtrise un second levier : en plus de la politique budgétaire, il peut utiliser la politique monétaire.

Or une politique monétaire expansive soulage la contrainte budgétaire, puisque elle déprécie le montant de la dette nominale.

Cette approche est pourtant critiquée à plusieurs niveaux. Tout d'abord, au niveau de la durabilité empirique du multiplicateur qu'il peut être important dans le court terme s'estompe à long terme. On retrouve alors la contrainte de soutenabilité. Ensuite, au niveau de l'estimation même du multiplicateur, car, si les dépenses sont nuancées par l'impôt, le multiplicateur se réduit à 1, y compris dans le court terme. Le multiplicateur a surtout été affaibli par une nouvelle contrainte, extérieure celle-ci : les dépenses publiques relancent la demande intérieure qui se porte certes en partie sur les produits nationaux, mais également sur les produits importés. Le supplément de revenu ne se reporte donc pas entièrement sur les agents nationaux. Le nuancement des dépenses par un impôt sur le supplément de revenu est donc compromis.

Néanmoins, c'est l'introduction de la prise en compte des anticipations des agents dans l'analyse qui introduit une nouvelle contrainte très lourde sur l'action

CHAPITRE I: LA CONTRAINTE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

publique. En effet, le jeu entre l'État et les autres acteurs de l'économie, bien plus que l'équilibre budgétaire, est ce qui limite les marges de manœuvre de l'action publique.

Un article de Robert Barro présente en 1974⁵ ce qu'on appellera par la suite l'équivalence Ricardo-Barro, c'est-à-dire l'équivalence entre le déficit public et les impôts : toute dette doit être payée par des impôts à venir. Les acteurs économiques dont les anticipations sont rationnelles connaissent cette équivalence, donc n'utilisent pas le supplément de dépenses publiques mais au contraire l'épargnent en prévision d'un impôt futur. Ainsi, anticipant la contrainte budgétaire, les agents annulent totalement l'effet multiplicateur.

La prise en compte des anticipations rend également impossible l'effet de toutepolitique monétaire, qui pouvait venir soulager la contrainte de solvabilité.

Section 2 : la soutenabilité et la contrainte budgétaire inter-temporelle de L'État

Il n'y a pas de définition universellement acceptée de la soutenabilité d'un programme budgétaire donné. Dans la pratique, les études de soutenabilité sont souvent fondées sur une condition de constance d'un ratio de dette publique en proportion du PIB, sans justifier le choix du niveau ainsi retenu. On peut cependant préciser la condition de solvabilité des administrations publiques et donner à la notion de soutenabilité un contenu précis.

1. La soutenabilité et l'insoutenabilité de la dette publique

On dit qu'une dette est soutenable lorsque le pays puisse payer le service de la dette sans besoin de contracter de nouveaux crédits. En pratique veut dire qu'un pays puisse continuer à recevoir des financements extérieurs, sous condition qu'il paye régulièrement les intérêts sur l'encours de ses dettes⁶. Le critère de soutenabilité

⁵<https://www.lemonde.fr/economie> consulté le : 27/03/2019

⁶Olivier Blanchard, J.CChouraqui, R.Hageman et N.Sartor (1990). « La soutenabilité de la politique budgétaire : réponses nouvelles à une question ancienne », Revue Economique de l'OCDE, n15, pp[8-38]

CHAPITRE I: LA CONTRAINTE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

est un ratio déterminé (généralement le rapport D/Q, encours de la dette divisé par le PIB) tende vers une limite finie.

Une dette est jugée insoutenable par les Institutions Financières Internationales (Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International) si elle correspond à l'un ou l'autre de ces critères:

- Stock de la dette / Recettes budgétaires < 250 %
- Stock de la dette / Exportations < 150 %

Veut dire, pour un pays endetté la valeur actuelle de sa dette extérieure est égale à la valeur actuelle des excédents commerciaux futurs. Ce que signifie que le pays doit enregistrer dans l'avenir des excédents (donc des transferts au reste du monde) suffisants pour payer sa dette. Généralement on utilise des repères d'excès d'endettement comme:

- Ratio dette / PIB < 50%.
- Ratio dette / exports < 200%

Mais ces mesures ont un défaut puisqu'elles ne tiennent pas compte de l'évolution anticipée de la capacité à payer du pays, elles ne tiennent pas compte de la disposition à payer du pays et elles ne tiennent pas compte des anticipations⁷ des marchés financiers et des spreads⁸ sur la dette.

En pratique, il est cependant difficile d'en rester là : le plafond atteint en cas de "soutenabilité" peut être très élevé, insupportable dans la mesure où il existe malgré tout un niveau minimal de consommation (ou de dépenses publiques) qu'il faut pouvoir continuer à assurer. Et l'analyse de ce niveau minimal est difficile à mener sur le seul plan économique, car il dépend de la capacité des gouvernements à faire accepter à leurs citoyens une réduction de leur niveau de vie.

Olivier Blanchard prend la séquence de dépenses publiques et de transferts

⁷ Olivier Blanchard (1993), « Suggestions for a new set of fiscal indicators », dans H. Vergonnet F. Van Winden (éds), The Political Economy of Government Debt, chapitre 14, Elsevier Science Publishers.

⁸Spread, en anglais, désigne dans un contexte financier l'« écart », la différence, entre deux références.

CHAPITRE I: LA CONTRAINTE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

en termes du PIB comme donnée, et calcule le taux d'imposition constant, qu'il appelle le taux d'imposition soutenable, qui assure la soutenabilité de la dette. La différence entre le taux d'imposition pratiqué et le taux soutenable donne une indication du caractère soutenable ou non de la politique budgétaire. Le taux d'imposition soutenable est donc égal à la valeur actualisée des dépenses en biens et services et en transferts prévues, majoré de la fiscalité nécessaire pour payer les intérêts⁹.

2. La contrainte budgétaire inter-temporelle de l'État

La contrainte budgétaire inter-temporelle de l'Etat, telle qu'elle est présentée par Jondeau, est formalisée d'une manière à tenir en compte de l'impact d'une répartition intergénérationnelle de la dette, elle s'écrit à la date (t) de la manière suivante¹⁰ :

$$B_t = B_{t-1} + G_t - T_t + R_t B_{t-1} \quad (1)$$

Avec :

- B_t l'encours de la dette ;
- G_t les dépenses publiques hors charge d'intérêt ;
- T_t les recettes publiques ;
- R_t le taux d'intérêt de la dette.

L'auteur note D_t le solde budgétaire primaire, il écrit l'équation (1) comme suit :

$$B_t - B_{t-1} = D_t + R_t B_{t-1} \quad (2)$$

En exprimant les termes de l'équation (2) en pourcentage du PIB, l'auteur forme l'équation (3) :

$$b_t - b_{t-1} = [(r - n)/(1 + n)]b_{t-1} + d_t \quad (3)$$

Les minuscules représentent les grandeurs par PIB et n représente le taux de croissance économique.

Une telle représentation implique que l'amélioration du niveau de la croissance nominale réduit la charge de la dette.

⁹ Idem

¹⁰JONDEAU E. La soutenabilité de la politique budgétaire. In Economie et Prévision. 1992n°104. P2.

CHAPITRE I: LA CONTRAINTE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

Afin que la politique budgétaire soit soutenable, Jondeau indique que la dette publique doit respecter le critère de stabilité, donc b_t doit égaliser b_{t-1} . Le ratio stable de la dette par rapport au PIB s'écrit :

$$d_t = -[(r - n)/(1 + n)]b_t \quad (4)$$

L'auteur explique qu'à partir de cette représentation il est possible de tirer deux cas de figures qui peuvent interpréter la soutenabilité des dépenses publiques ; lorsque le taux d'intérêt nominal de la dette publique est supérieur au taux de croissance nominal, la condition de soutenabilité exige un taux de couverture complet des recettes aux dépenses. Autrement dit, la réalisation d'un solde budgétaire primaire non négatif. Cependant, lorsque l'économie accomplit un taux de croissance supérieur au taux d'intérêt de la dette, le critère de soutenabilité peut accepter un certain niveau de déficit primaire à condition qu'il ne dépasse pas une valeur de seuil d_t définie par l'équation (4)¹¹.

Cependant, le calcul du taux soutenable théorique est complexe et sujet à contestation car il implique des projections détaillées des recettes et dépenses de l'Etat, sous des hypothèses nécessairement fragiles d'évolution macroéconomique (notamment de croissance et d'inflation) dans un futur distant, et parce que le taux soutenable peut "sauter" en réponse à un changement de scénario.

3. La contrainte budgétaire inter-temporelle de l'État Algérien

Mais la vulnérabilité extérieure demeure encore significative. Environ la moitié de la dette à long terme de l'Algérie a des taux variables. Les mouvements internationaux du taux de change sont une source potentielle de risque pour le fardeau de la dette extérieure du pays. Aussi, avec les prix énergétiques libellés en dollars et constituant 97% des recettes des exportations, les recettes des hydrocarbures pourraient ne pas offrir une protection naturelle appropriée contre les mouvements des devises. La composition en devises de la dette extérieure est estimée à environ 50% en dollars EU, à environ 30 % en Euros et à 12 % en Yen¹². Dans la mesure où le dollar a tendance à s'affaiblir lorsque les prix pétroliers baissent, il existe une

¹¹Jondeau. Op. Cit PP 2-3

¹²<https://www.academia.edu> consulté le 28/03/2019

CHAPITRE I: LA CONTRAINTE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

couverture contra-cyclique pour la part de la dette libellée en dollars. Toutefois, les mouvements des devises peuvent quelque peu agraver la vulnérabilité extérieure du pays.

L'évaluation de la pérennité de la dette se fonde sur les projections de quelques ratios clés tels que la dette et la valeur actualisée de la dette par rapport au PIB et aux exportations, et du service de la dette publique et extérieur par rapport au PIB et aux exportations. La dette est soutenable si ces indicateurs montrent une tendance à l'amélioration au cours du temps. Naturellement, les clés de la soutenabilité sont l'augmentation des exportations et de la croissance économique. Mais ceci signifie également que de mauvaises exportations et une mauvaise performance de la croissance affecteraient les perspectives économiques et pourraient produire des ratios qui iraient en s'empirant. Par conséquent, les projections indiquant le comportement de ces ratios dans le cadre de scénarios différents sont indiquées ici, sur la base d'un modèle macroéconomique qui assure la cohérence entre les tendances des diverses variables.

Après avoir atteint un sommet en 1996, la dette extérieure de l'Algérie est tombée à la fin de l'année 2007 à son niveau le plus bas depuis dix ans. Une bonne performance du compte courant sur la période 2000-01 a contribué à l'amélioration de la situation de la dette du pays. Par conséquent, tous les indicateurs clés de l'endettement extérieur ont récemment été à la baisse, et demeurent modérés. Par exemple, la taille de la dette extérieure par rapport au PIB a baissé de 78 % en 1995, à 47% en 2000 et elle a chuté davantage à environ 40 % en 2001. Par rapport aux autres pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure et aux pays exportateurs de pétrole, le fardeau de la dette algérienne est relativement modéré, mais il est moins favorable que celui par exemple de la Colombie, de l'Iran et du Venezuela. La taille de la dette par rapport aux exportations a également diminué, à peu près la moitié de celle de la période 1999-2000¹³.

Grâce à des excédents extérieurs importants, les réserves en devises ont grimpé à 18,3 milliards de dollars à la fin de 2001 (et à environ 23 milliards de dollars à la fin de 2002, 30 milliards de dollars en 2003, et environ 40 milliards fin 2004).

¹³<https://www.djazairess.com/fr/liberte> consulté le : 02/04/2019

CHAPITRE I: LA CONTRAINTE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

Les réserves sont plus de six fois plus élevées que le montant du service de la dette venant à échéance avant un an, la dette à court terme et la dette à long terme qui arrivent à échéance. Avec des réserves aussi importantes, le risque de liquidité ou de refinancement à proche ou à moyen terme ne devrait pas être une source de vulnérabilité.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre nous avons expliqué la notion de la contrainte budgétaire de l'État et son implication sur l'évolution des finances publiques, notamment la dette publique, la dette extérieure et la solvabilité de l'État. Ainsi que l'analyse de la dynamique des finances publiques doit passer nécessairement par l'analyse et la compréhension de ces notions.

La dette extérieure concerne la relation qui s'établit entre les créanciers (banques commerciales, organismes internationaux, porteurs de bons et de titres) et les débiteurs locaux (secteur public et privé), et en particulier des transformations qui interviennent dans l'économie interne et conditionnent le comportement des débiteurs extérieurs.

La solvabilité caractérise la situation financière d'un pays capable de faire face à ses engagements, c'est-à-dire la contrainte budgétaire inter-temporelle est respectée. En d'autres termes, la solvabilité d'un État est sa capacité à payer totalement sa dette (annuler sa dette à long terme en respectant les échéances).

Pour le cas d'une étude sur la politique budgétaire et le concept de soutenabilité, dans le chapitre suivant nous allons présenter l'action budgétaire comme instrument de la politique économique et ces différentes politiques budgétaires et en évoquant la notion de soutenabilité et les modèles de son évaluation.

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

Introduction Du Chapitre :

Sur le plan économique, le budget de l'État est un document comptable et financier qui détermine le montant des dépenses et des recettes prévisionnelles de l'État pour l'année à venir.¹ De fait, le budget peut être utilisé pour relancer la croissance, lutter contre l'inflation ou poursuivre un objectif de cohésion sociale. Le budget permet au gouvernement d'agir rapidement sur les variables économiques (consommation des ménages, investissement des entreprises, emploi...).

La politique budgétaire consiste à utiliser certains instruments budgétaires (dépenses publiques, endettement public, prélèvements fiscaux) pour influer sur la conjoncture économique.

La notion de soutenabilité des finances publiques s'intéresse à la capacité d'un État de rester solvable, c'est-à-dire de conserver des marges de manœuvre budgétaires suffisantes pour honorer ses engagements.

Dans ce présent chapitre nous présentons la politique budgétaires de l'État et les concepts de la soutenabilité, un ensemble de sections feront l'objet de discussion au long de ce présent chapitre :

- **La première section:** « L'action budgétaire comme instrument de la politique économique»;
- **La deuxième section:** « La notion de soutenabilité et les modèles de son évaluation».

¹<http://sabbar.fr/economie-2/la-politique-budgetaire> consulté le 14/04/2019

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

Section 01 : L'action budgétaire comme instrument de la politique économique.

1-1 La politique budgétaire et le rôle joué dans le maintien de la demande

Dans la plupart des pensées économiques, la politique budgétaire était considérée comme remède à l'insuffisance de la demande. Cette idée était initiée par l'école keynésienne et a été reprise par les nouveaux économistes keynésiens. Mais ceci n'empêche pas aussi les libéraux de pratiquer une telle politique comme c'était le cas aux États-Unis après les événements du 11 septembre et même au début du quinquennat de Barack Obama en 2007². Et beaucoup d'autres exemples peuvent être cités chez les rangs des libéraux.

L'objectif d'une politique budgétaire expansionniste est de soutenir une demande défaillante ou une demande fragile et très sensible aux évolutions de la conjoncture. On admet souvent que les déficits publics permettent de lisser les fluctuations cycliques de la demande et d'atténuer l'ampleur des cycles économiques conjoncturels.

En période de mauvaise conjoncture les recettes fiscales ont tendance à régresser. A l'aide d'une politique budgétaire expansionniste l'État peut remédier à cette diminution des recettes en relançant l'activité et en générant des nouvelles ressources. Plus loin encore, cette politique permet non seulement de générer de nouvelles ressources mais aussi de propulser le produit intérieur brut. Ce mécanisme est appelé dans la littérature de multiplicateur keynésien. En général, une impulsion de dépense publique de 1 point de PIB conduit, toutes choses égales par ailleurs, à une augmentation plus que proportionnelle de l'activité économique.

Par conséquent, lorsque l'économie fait face à une récession temporaire, les déficits budgétaires engendrés par la réduction d'impôts ou par la relance de la dépense

²Mohamed MANSOUR. Evaluation Théorique et Empirique de la Soutenabilité de la Dette Publique : Cas de la France, Université pantheon-assas, 2012

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

publique, sont parfaitement justifiés. Un pays, souffrant en continue d'une faible demande intérieure, accepterait des déficits budgétaires persistants pour éviter un certains scénario de déflation. Le meilleur exemple est le Japon fin des années 90 qui a sombré dans une déflation causée par une demande insuffisante.

1-2 La politique budgétaire et son rôle structurelle sur l'offre

1-2-1 Le capital humain : Lucas (1988)

Tout comme la technologie, le capital humain est du savoir. A la différence de celle-ci, il est rival et exclusif, puisque incorporé aux individus. En effet, L'intromission du facteur de capital humain dans la fonction de production permet de dépasser les rendements d'échelles décroissant, du fait que l'amélioration de l'efficacité du facteur travail permet de compenser la perte de rendement de la fonction de production liée à la dépréciation du capital dans le temps. Le capital humain a un double impact sur l'activité économique. D'un côté il influence les capacités d'acquisition individuelles des connaissances, d'un autre coté l'augmentation des capacités intellectuelles d'un agent améliore la productivité des autres agents, cette idée est lié au principe que la productivité de l'individu augmente lorsqu'il est en confrontation avec des individus bien formés. Cependant, les modèles de croissance augmenté au capital humain indique que l'équilibre centralisé est supérieur à l'équilibre décentralisé ce qui justifie l'intervention publique³.

1-2-2 Investissement public en infrastructures (Barro 1990)

Les infrastructures et services publics sont aussi un facteur de la croissance, facteur particulier à deux titres. D'une part, l'accès à certains biens publics n'est que difficilement réalisable (réseau routier, défense, sécurité), faisant agir ceux-ci comme externalité vis-à-vis des agents privés. D'autre part, certains biens publics présentent un coût de production indépendant de la quantité d'usage qui en est faite, ou du moins non proportionnelle. Ils présentent donc des rendements d'échelle.

³ LUCAS R. 1988. On the mechanisms of economic development. Journal of monetary economics 22. PP 3-42.

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

L'effet des infrastructures publiques est d'accroître la productivité des agents privés, donc le rendement de l'investissement effectué par ces agents (Barro 1990). Dans ce cas, l'effort public pour encourager l'investissement en infrastructure affecte la dynamique de la croissance à long terme.

1-2-3 L'investissement en technologie (Romer 1990)

La connaissance technologique est un bien particulier, dont les lois d'usages se distinguent de celles des biens économiques usuels. C'est d'abord un bien non rival (ou partageable) : l'utilisation d'une connaissance par un agent n'en empêche pas l'usage simultané par un autre. Cette propriété est partagée par la plupart des biens immatériels. C'est ensuite un bien partiellement exclusif : s'il est possible d'interdire l'utilisation d'une connaissance par un agent pour produire un bien, cela est par contre difficile lorsque cette connaissance est utilisée pour produire une autre connaissance. Le droit de propriété sur une découverte ne peut donc être que partiel.

Le capital est accumulé grâce à son stock initial ainsi que la main d'œuvre engagée dans la production des biens finals. Au moment où les connaissances sont accumulées grâce au secteur de recherche et développement. Dans ce modèle les deux processus sont nécessaires pour construire une dynamique interne de croissance.

Donc dans ce modèle, la croissance soutenable est générée par la présence des externalités technologiques engendrées par une dynamique d'innovation accentuée par une activité d'innovation.

1-3 Les fonctions de la politique budgétaire (Musgrave 1957)

L'économiste américain Richard Musgrave (*The Theory of Public Finance*, 1959) a créé une classification très célèbre des raisons d'être de l'intervention publique. Il distingue ainsi trois grandes fonctions économiques de l'État :

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

A. La fonction d'allocation des ressources :

L'État effectue des dépenses pour entretenir son administration et pour financer des biens collectifs tels que l'activité de défense et les infrastructures routières.

B. La fonction de redistribution des revenus :

Par la fiscalité et les subventions et les dépenses publiques, l'État modifie la répartition des revenus et les patrimoines des différents agents économiques.

C. La fonction de stabilisation de la conjoncture :

L'État conduit des politiques contra-cycliques en relançant l'activité face à une dépression et en restreignant les dépenses publiques face à de l'inflation.

1-4- Les limites de la politique budgétaire

Le recours aux politiques budgétaires, pour contrer les fluctuations cycliques, peut s'avérer parfois nuisible à l'économie sur le long terme, en se référant à la doctrine néoclassique. On peut les résumer en trois principales limites.

1.4.1 La rigidité des dépenses publiques

S'il est possible d'augmenter la dépense en période de récession, il s'avère en pratique très difficile de la réduire en période d'expansion. Deux facteurs majeurs sont responsables de cette rigidité. D'un côté l'État qui a récolté les fruits de l'amélioration de l'activité ne peut plus se séparer de ces dépenses publiques qui sont d'une façon ou d'une autre génératrice de revenus. D'un autre côté, les agents économiques ont adapté leurs niveaux de vie selon les nouveaux transferts reçus. Et donc une annonce de baisse des dépenses (une politique d'austérité) peut créer anticipations pessimistes et des contestations populaires. La dépense publique est donc rigide pour s'adapter en temps réels et utiles aux fluctuations de la demande.

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

1.4.2 Le non-retour sur investissement

Une dépense publique efficace n'est pas souvent garantie. En effet, les autorités sont incapables parfois de prévoir le retour sur investissement c'est-à-dire le bénéfice tiré de cette politique. L'Etat doit comparer le surcoût et le gain de productivité engendrés par l'augmentation des dépenses publiques. Ce qui n'est pas évident dans certains cas. En d'autres termes le retour sur investissement est souvent mal assuré voire non mesurable.

L'Etat est aussi confronté à un souci d'équité et d'égalité dans le partage de la dépense publique. Des inégalités peuvent apparaître entre les agents et sont susceptibles de créer des rentes de situations pour le bénéfice des uns et au détriment des autres. Voilà donc un exemple de source d'inefficacité de la politique budgétaire.

1.4.3 L'inefficacité des diminutions d'impôt

Etant donné que les ménages anticipent parfaitement les retombées d'une politique budgétaire, ils épargnent aujourd'hui un montant équivalent aux impôts supplémentaires futurs. L'État qui se croyait relancer l'activité en allégeant les charges fiscales, se trouve face à une situation où les recettes fiscales sont moindres et l'activité est stagnante. L'augmentation du déficit serait finalement sans effet sur la demande (hypothèse ricardienne).

1-5 Les risques associés à des politiques budgétaires financés par emprunt

Des politiques budgétaires financées par emprunts sont généralement derrières une dette publique excessive. D'ailleurs, et par effet rétrospectif, ces mêmes politiques budgétaires seraient affectées par l'emballement de la charge de la dette et se trouveraient réduites à des marges de manœuvres faibles. Une dette excessive limite donc l'effet positif de la politique budgétaire et sa capacité à lisser les fluctuations contra-cycliques.⁴

Etant donné également que les emprunteurs publics et privés sont en

⁴<https://www.cairn.info/revue-etudes-economiques-de-l-ocde-2009-.html> consulté le 23/05/2019

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

concurrence sur le marché des fonds prêtés, une augmentation de l'offre de titres par le secteur public engendre nécessairement des élévations des taux d'intérêts.

L'augmentation de l'offre des titres publics provoque une diminution des prix et pousse l'Etat à offrir une rémunération supérieure pour attirer de nouveaux prêteurs. C'est un effet d'éviction qui surgit et qui pénalise l'investissement privé. Ce dernier serait bloqué par les taux d'intérêt élevés. Il n'évoluerait guère. Et au contraire, il suivrait une trajectoire descendante en emportant avec lui la demande interne qui retournerait à son tour à la case départ. Des politiques budgétaires fondées sur de l'emprunt peuvent donc conduire à des résultats totalement opposés à ceux fixés initialement.

Par ailleurs, une dette publique excessive laisse l'Etat songer à une monétisation de la dette. En effet, l'augmentation de la masse monétaire permet de financer une partie de l'émission de dette publique. En revanche, ce relâchement monétaire est créateur d'inflation qui est à la fois coûteuse pour l'économie et bénéfique pour la valorisation de la dette. Effectivement, la hausse des prix déprécie d'une part la valeur réelle de la dette et pénalise d'autre part la demande des ménages. Par conséquent cette monétisation de la dette reste une arme à double tranchant⁵.

Section 02 : La notion de soutenabilité et les modèles de son évaluation.

2-1- Définitions théoriques de la soutenabilité

La soutenabilité est une notion dérivée de la contrainte budgétaire intertemporelle. La soutenabilité budgétaire englobe plusieurs éléments distincts. C'est une notion assez large et peut être traitée à l'aide de plusieurs mécanismes. Les points de vue ont toujours divergé autour de cette notion. Il y a ceux qui traitent la soutenabilité à partir d'une logique purement budgétaire. Il y a aussi ceux qui analysent le problème du côté des marchés financiers et investisseurs. Enfin, certains privilégient d'aborder

⁵Mohamed MANSOUR. Op. Cit

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

la soutenabilité en mettant en valeur les richesses de l'Etat. Nous s'apercevons donc que traiter la question de la soutenabilité revient à analyser et interpréter plusieurs facteurs susceptibles d'améliorer ou dégrader la situation de la dette. L'essentiel est de savoir comment exploiter les éléments favorables et comment éviter les facteurs défavorables.

D'une façon générale, la condition de soutenabilité impose deux égalités équivalentes et complémentaires : Premièrement, la dette courante doit être égale à la valeur actualisée des excédents budgétaires futurs anticipés⁶.

Deuxièmement, l'anticipation de la valeur actualisée de la dette est nulle sur un horizon tendant vers l'infini.

Ce qu'on doit retenir est que la soutenabilité, proprement dite, n'est respectée que lorsque le gouvernement est en mesure de dégager des excédents budgétaires c'est à dire après intérêt et que la dette actualisée tend nécessairement vers zéro. Techniquement la soutenabilité s'exprime donc par une condition de stabilité dans un univers déterministe, et par une propriété de stationnarité dans un univers stochastique.

De ces définitions surgit alors de nouvelles distinctions théoriques dans la notion de la soutenabilité :

2-1-1 La soutenabilité actuarielle et la soutenabilité effective

a) La soutenabilité actuarielle :

On dit qu'un Etat est solvable lorsque sa dette publique suit un processus stationnaire. Cette définition implique clairement que le gouvernement ne joue pas un jeu «à la ponzi » en finançant intégralement les intérêts et le principal dus

⁶Mohamed MANSOUR. Op. Cit

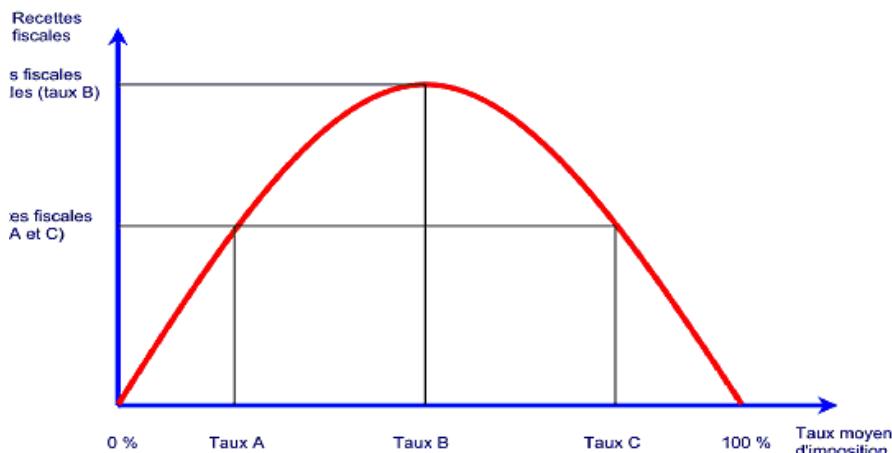
CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

aujourd'hui par de nouveaux emprunts. En effet, la propriété explicitée par cette définition n'évite pas un accroissement sans limite de la dette.

Cette définition rejoint la condition de transversalité dans le sens où elle suppose que le gouvernement prélève des impôts futurs. Cette définition a été sévèrement critiquée par Drazen et Masson (1994) en disant que cette propriété assure la crédibilité des politiciens théoriquement (dans la mesure où mathématiquement c'est réalisable), mais n'assure pas la crédibilité des politiques réellement engagées qui vont appliquer des valeurs excessives de taux d'imposition.

D'autres auteurs ont signalé cette inadéquation à l'instar de Arthur Laffer (1970) qui croyait à cette idée ancienne qui disait que « *trop d'impôt tue l'impôt* » et qui a élaboré sa fameuse courbe appelée « courbe de laffer » en nommant le phénomène « *l'allergie fiscale* ».

Figure 01 : Courbe de Laffer



Source : <http://www.melchior.fr/notion/la-courbe-de-laffer>

b) La soutenabilité effective

Cette définition est qualifiée d'effective car elle fait appel à plus de sagesse et de raison. Elle dit que c'est vrai que la soutenabilité est un objectif incontestable mais il faut l'atteindre avec plus de crédibilité, de pragmatisme et d'honnêteté. Le gouvernement a toute légitimité de prélever des impôts mais à condition que cela ne

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

dépasse pas un certain taux d'imposition noté taux A, B, C, sur la courbe de Laffer. Il faut donc empêcher un éventuel risque d'évasion fiscale susceptible de diminuer les recettes de l'Etat et de limiter sa marge de manœuvre dans l'atteinte de sa soutenabilité budgétaire. Nous notons également que Kremers (1989) et Artus (1989) ont souligné l'importance qu'une stabilité du ratio dette sur PIB soit atteinte avec un taux d'imposition raisonnable et praticable.

Par ailleurs ces deux définitions restent pertinentes mais dans différents contextes. Buiter et Patel (1992) ont approuvé cette thèse en faisant la part des choses. En effet lorsque le taux de croissance excède le taux d'intérêt, la soutenabilité actuarielle serait plus efficace dans la mesure où la croissance permet aux contribuables de répondre aux besoins de l'Etat en payant la part d'impôt demandée.

Par contre lorsque le taux d'intérêt dépasse le taux de croissance alors il n'est pas judicieux de taxer davantage les contribuables car cela risque encore d'étouffer la croissance et de creuser l'écart avec le taux d'intérêt. La soutenabilité effective serait alors dans ce cas plus pratique et plus efficace que la soutenabilité actuarielle⁷.

2-1-2 La soutenabilité brute et la soutenabilité nette

a) la soutenabilité brute

La soutenabilité brute est la soutenabilité qui prend en compte les différents chocs qui peuvent se produire sur l'économie durant un laps de temps donné. Cette définition met en lumière la capacité d'un État à absorber les effets néfastes d'un choc sur l'économie. Elle implique donc la stabilité de la dette dans un monde déterministe, la réponse de la dette à chaque choc est finie.

b) La soutenabilité nette :

La soutenabilité nette fait allusion à la stationnarité de la dette dans un univers stochastique. Grâce à un terme aléatoire d'habitude noté (ε) un choc est pris en compte dans le processus de stationnarité. L'inconvénient de la soutenabilité nette par

⁷<https://www.jstor.org/stable/> consulté le: 09/05/2019

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

rapport à la soutenabilité brute est qu'une accumulation de chocs persistants serait exclue par la méthode de calcul.

Par conséquent, si la conjoncture à laquelle est confrontée l'économie est moyennement stable, alors les deux définitions seront valables. Si la conjoncture est caractérisée par des chocs persistants et aléatoires, alors les résultats de la soutenabilité nette seraient biaisés tandis que la soutenabilité brute d'un monde déterministe serait plus pertinente.

Malgré la diversité des définitions, des points de vus et des interprétations, cette condition de soutenabilité demeure une énigme que chacun essaie de résoudre à sa manière en se référant à sa propre analyse. Par contre, un point commun entre les différentes analyses est que la condition de soutenabilité est inspirée de la condition de transversalité. Elle retient les mêmes fondamentaux mais diverge sur certains points précis. En d'autres termes la condition de soutenabilité est une condition de transversalité plus technique et plus développée.

2-2 La soutenabilité budgétaire et la distinction entre soutenabilité et solvabilité

Dans ce qui suit, nous allons mettre en lumière la question de la soutenabilité de la dette publique. Pour cela, nous allons mettre l'accent sur les détails fondamentaux et essentiels à la compréhension de la soutenabilité budgétaire qui est comme un témoin de la bonne ou de la mauvaise gestion de la dette publique. Nous allons d'abord définir une politique budgétaire soutenable et par la suite faire la distinction entre les notions de liquidité, de solvabilité et de soutenabilité qui nous permettrait de mieux spécifier la condition de soutenabilité par rapport à la condition de transversalité.

2-2-1- La politique budgétaire soutenable

Nous avons énoncé auparavant que la contrainte budgétaire inter-temporelle signifiait qu'une dette présente doit pouvoir être remboursée par des surplus futurs. Par conséquent, une politique budgétaire est dite soutenable si l'apparition de ces

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

surplus ne nécessite aucun changement important de l'évolution des recettes ou des dépenses. Autrement dit, on affirme qu'une politique budgétaire est soutenable lorsqu'elle parvient à couvrir la dette actuelle par des surplus futurs sans changement majeur c'est à dire sans ajustement fiscal significativement plus important que ceux constatés par le passé. En plus, une politique budgétaire soutenable ne doit pas conduire à une accumulation excessive de la dette publique et exclut tout recours à un « jeu à la ponzi »⁸.

La soutenabilité caractérise donc une politique budgétaire particulière du gouvernement, ainsi que ses répercussions futures. En raisonnant sur une période assez longue, on qualifie des finances publiques de soutenables lorsqu'elles sont acheminées par des politiques budgétaires soutenables. Pour évaluer donc une finance publique d'un État donné, il faut analyser les politiques budgétaires menées sur une période assez longue. Cela signifie qu'on doit observer et caractériser les résultats observés des politiques mises en œuvre au cours de cette période. Une fois on a conclu que les politiques budgétaires appliquées étaient soutenables, il devient équivalent de parler de soutenabilité budgétaire ou de soutenabilité de la dette publique.

2-2-2 La distinction entre liquidité, solvabilité et soutenabilité

Une fois on a défini la soutenabilité budgétaire, il est nécessaire de faire la différence entre quelques notions semblables⁹.

a) La liquidité :

On parle de liquidité lorsque le raisonnement vise le court terme. Lorsqu'une dette publique arrive à échéance et que le gouvernement n'est pas capable d'assurer la charge de la dette et le remboursement du principal, alors on dit que l'État est face à un problème de liquidité. Autrement dit, si les actifs immédiatement disponibles ne sont pas suffisants pour assurer le paiement de ces charges financières alors le

⁸https://www.cairn.info/revue-perspectives-economiques-de-l-ocde-2002-2-page-147_consulté le 15/05/2019

⁹<https://www.monfinancier.com/la-difference-entre-la-solvabilite-et-la-liquidite/> consulté le 16/05/2019

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

gouvernement souffre d'un manque de liquidité temporaire. La notion de liquidité diffère largement de la notion de solvabilité et de soutenabilité. Ces deux dernières par contre sont proches l'une de l'autre côté signification et sont souvent utilisées comme termes équivalents dans la littérature.

b) La solvabilité :

La solvabilité caractérise la situation financière d'un État qui est capable de faire face à ses engagements, c'est-à-dire dont la contrainte budgétaire intertemporelle est respectée, y compris en recourant à des ajustements budgétaires lorsque cela s'avère nécessaire. Si un État n'est pas en mesure d'effectuer des ajustements budgétaires ou bien s'il a déjà fait recours à tous les ajustements possibles, alors il risque une insolvabilité qui pourrait déboucher sur une crise des finances publiques qui se résout soit par défaut (répudiation de la dette) soit par monétisation de la dette.

c) Soutenabilité et Solvabilité

Comme on l'a déjà annoncée, la soutenabilité correspond à la situation d'un État dont la solvabilité est assurée sans qu'il y ait particulièrement besoin d'ajuster sa politique budgétaire dans l'avenir. La distinction entre les deux termes réside dans le fait que l'État peut faire appel à un ajustement budgétaire ou pas. La solvabilité s'intéresse plutôt à un « bilan de santé financière » d'un État et à la capacité de remboursement en prenant en compte toutes les corrections éventuelles. Alors que la soutenabilité vérifie la cohérence de la politique budgétaire pratiquée. Par ailleurs, une politique peut être qualifiée de non soutenable et solvable à la fois. En effet, tant que le gouvernement peut procéder à des ajustements budgétaires, la solvabilité demeure intacte. En revanche, si l'insoutenabilité persiste alors la solvabilité devient de plus en plus limitée jusqu'à ce qu'elle disparaisse complètement¹⁰.

10

<https://www.voxfi.fr/solvabilite-soutenabilite-dette-note/> consulté le 22/05/2019

CHAPITRE II : LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LE CONCEPT DE SOUTENABILITÉ

Conclusion du chapitre

Nous avons constaté dans ce chapitre, la politique budgétaire par des arguments théoriques qui incite l'intervention publique dans l'activité économique.

A cet effet, l'État à la charge de produire tous les biens que le secteur privé n'a pas intérêt à produire soit à cause des investissements excessifs et peurentables qu'ils exigent (cas des infrastructures), soit du fait de la non exclusion à la consommation une fois produits (cas de l'éclairage public) qui est à la régulation de l'activité économique et au rétablissement des grands équilibres macroéconomiques.

Il s'agit de ramener l'économie à son niveau d'équilibre souhaité grâce aux initiatives publiques. Ces décisions publiques sont exercées soit sur l'offre (production), soit sur la demande globale (dépense nationale). Portée de tout le monde (difficulté de vendre l'éclairage public à une personne seule).

Les répartitions primaires des revenus et de la richesse nationale ne satisfont toujours pas aux principes de la justice et de l'équité sociale. D'où le rôle de l'État de devoir restaurer cette justice et cette équité sociale en agissant dans l'économie par la fiscalité et les transferts (subventions, prestations sociales,.....)

Pour le cas de notre thème de recherche qui focaliser sur la soutenabilité des dépenses publiques en Algérie entre (1970-2015), dans le chapitre suivant nous allons présenter les principales étapes de l'évolution de l'économie algérienne, ainsi que évolution de quelques indicateurs des finances publiques en Algérie.

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

Introduction du chapitre

La structure actuelle de l'économie en Algérie est le résultat de stratégies adoptées depuis son indépendance. En effet, il est évident que la dynamique économique durant les différentes phases de l'évolution de l'économie du pays a été affecté par les choix stratégiques en termes de politique économique. À l'évidence l'État a joué un rôle crucial dans la détermination de ces stratégies donc dans le façonnage du paysage économique du pays.

Dans ce chapitre, nous présentons les différentes étapes de l'évolution des finances publiques de l'État algérien. Un ensemble de sections feront l'objet de discussion au long de ce présent chapitre :

- **La première section:** «Les principales étapes de l'évolution de l'économie en Algérie ».
- **La deuxième section:** « Évolution de quelques indicateurs des finances publiques en Algérie».

Section 01 : Les principales étapes de l'évolution de l'économie en Algérie

L'histoire des faits économiques en Algérie montre que le pays a passé à travers différentes étapes. En effet, l'élément marquant en commun entre toutes ces étapes est celui de l'intervention publique dans l'activité économique du pays. L'Etat était toujours au centre de l'activité économique.

1.1 La stratégie d'industries industrialisantes 1970-1980¹

¹Elmoubarek Mohamed , Mme Daoud Fatiha, ..(La contribution des finances publiques dans le développement de L'économie Algérienne)Revue de science économique, commerciales science de gestion Numéro :11 /2014 Université de Sidi Bel Abbès.

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

La première phase du développement économique et social de l'Algérie a été caractérisée par le choix d'un développement économique basé sur la planification socialiste centralisée, qui faisait de l'industrialisation lourde le moyen de diversifier et de transformer les structures économiques, d'accroître la productivité et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger. L'État a joué un rôle essentiel dans cette stratégie de développement par le biais de l'investissement public et des entreprises publiques, et par la mobilisation des ressources de la rente. Par ailleurs, l'État a opéré un important mouvement de nationalisation des secteurs stratégiques, notamment des secteurs miniers, bancaires et des hydrocarbures. L'Etat a également lancé le processus de planification avec le pré-plan triennal (1967-1969) et a fait du Plan le principal outil de prévision et d'allocation des ressources.

L'objectif de la stratégie était de développer des pôles industriels puis de mettre en place un effet d'entrainement sur les autres secteurs.

Cette première période de développement a eu des résultats positifs. Ainsi, le taux d'investissement a été de 45,8% durant la période 1968-1980 qui dépassait de loin le taux moyen des pays intermédiaires qui tournait autour de 26%. Par ailleurs, le niveau de croissance a été relativement élevé et s'est situé tout au long de cette première période autour d'une moyenne annuelle de 6%².

Cependant au début des années 80 les signes de l'échec de cette stratégie commencent à apparaître. L'échec de cette stratégie est dû essentiellement à la propre structure de l'économie en Algérie. D'abord l'investissement dans les biens d'équipements exige l'usage de technologies avancées, or le capital technologique initial du pays est très faible ce qui a entraîné une forte dépendance technologique à l'égard de l'étranger. Puis la faiblesse du stock du capital humain rend son insertion délicat dans les procédés de production qui exigent en générale une main d'œuvre qualifiée. Cette difficulté a freiné à son tour l'absorption de la main d'œuvre disponible, ce qui a aggravé le chômage. En plus, le pays a suivi, et suit encore, un modèle exogène de financement de ses investissements, consolidé par la présence

➤ ²<http://www.ons.dz/> consulté le 22/05/2019

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

d'une rente pétrolière extrêmement vulnérable aux chocs externes, ce qui remet encore en question son indépendance financière. L'ensemble de ces éléments a marqué la sous-performance de la politique d'industrialisation en Algérie, et il a incité les pouvoirs publics à réorienter la stratégie d'investissement du pays à partir des années 80.

1.2 La stratégie de croissance balancée 1980-1986

Durant cette étape, les pouvoirs publics ont allégés la structure des grandes entreprises publiques qui absorbent des fonds colossales sans réaliser le profil espérés. Les dépenses publiques sont réorientées de l'assainissement des entreprises publiques vers les dépenses en infrastructures. L'Etat a mis en place également quelques plans anti-pénuries.

1.3 La crise de 1986

Cette période caractérisée par la forte et brutale chute des prix des hydrocarbures sur le marché mondial, la dette extérieure a commencé à peser d'un poids très lourd sur les équilibres extérieurs, à tel point que, en 1989³, l'économie s'est trouvée dans une situation de quasi cessation de paiement, le service de la dette devant absorber, cette année-là, 93,4 % des recettes d'exportation de biens et services. Cette asphyxie financière a contraint le gouvernement à demander le rééchelonnement de sa dette, en contrepartie de la mise en œuvre de programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.

1.4 La transition vers l'économie de marché 1990-1999

Après les accords conclus avec le F.M.I. (accord « stand-by » d'une année, puis accord de « facilité de financement élargi » de trois années), l'Algérie s'est engagée dans l'économie de marché.

Au début de 1994⁴, sous l'effet d'une nouvelle baisse du prix de pétrole ; de l'impossibilité de mobiliser des financements extérieurs pour ses importations ; et d'un niveau de service de la dette devenu insupportable, la situation de la balance des

³<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte> consulté le 02/06/2019

⁴Elmoubarek Mohamed. Op. Cit

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

paiements a pris un tour dramatique. Face à cette crise de paiement et en contrepartie du rééchelonnement d'une partie de sa dette extérieur, les autorités de l'économie algérienne ont été contraintes d'arrêter un programme d'ajustement structurel qui a reçu l'appui du FMI.

Avec le rééchelonnement massif de la dette externe qui a porté sur plus de 16 milliards de dollars en 1994 et 1995, le ratio du service de la dette chutait à 48,6% et à 42,5% en 1994 et 1995 respectivement, tandis que le montant de la dette augmentait d'un niveau de 29,5 milliards de dollars en 94 et atteint 32,5 M dollars en 1995 et 33,5 M dollars en 1996⁵

Le taux de croissance de l'économie mesuré par l'évolution du PIB est devenu positif depuis 1995, négatif de l'ordre de -2,2% et -0,9% en 1993 et 1994. Ce taux devient positif et atteint 3,9% en 1995 et 4% en 1996 . Mais la reprise de la croissance et les performances enregistrées (excédent des finances publiques, hausse des réserves de change, libéralisation avancée de la politique de change) ne sont pas expliqués par l'apport de l'investissement ni l'augmentation de la production dans le secteur industriel hors hydrocarbures.

Le rééchelonnement de la dette extérieure a permis d'atténuer quelque peu la contrainte financière externe durant la période couverte par les programmes d'ajustement, mais celle-ci demeure toujours très prégnante à l'issue de ces programmes. En effet, le montant de la dette est passé de 29,5 milliards \$ à 31,2 milliards \$ entre 1994 et 1997 et, relativement au PIB, il est passé de 70% à 66,5%. Grâce au rééchelonnement, le ratio du service de la dette a quelque peu fléchi, passant de 47 à 30% entre les deux dates⁶

Négatif ou très faible depuis le début des années 1990, le taux de croissance économique (mesuré par l'évolution du produit intérieur brut) est devenu positif depuis 1995. De l'ordre de -2,2% et -0,9 % en 1993 et 1994 respectivement, le taux

⁵ <https://www.ons.gov.uk/census/2011census> consulté le 07/06/2019

⁶ <http://www.ons.dz/> consulté le 07/06/2019

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

de croissance a grimpé à +3,9 % en 1995 puis à 4,0 % en 1996. Malgré une mauvaise année agricole et grâce à la bonne tenue des prix des hydrocarbures ainsi qu'à l'appréciation sensible du dollar américain vis-à-vis des autres monnaies internationales (de l'ordre de 20 %), le taux de croissance s'est maintenu aux alentours de 1,2 % en 1997⁷.

1.5 Les plans de relance et de soutiens à la croissance 2000-2019

Suite à l'affermissement des prix des hydrocarbures à partir des années 2000 l'Algérie s'est engagé dans la mise en place des plans de soutiens à la croissance économique.

Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) 2001/2004 :

Ce plan ne constitue pas un retour à la planification ou au dirigisme économique et ne doit pas être confondu avec le budget de l'Etat, même s'il est d'un montant équivalent, de l'ordre de 7 milliards de dollars ; il se présente en réalité comme un complément au budget.

Ce programme est d'abord orienté vers les infrastructures, dont il est attendu qu'elles permettront d'attirer les investissements nationaux et étrangers. Il s'agit aussi de stimuler la demande et de réduire le taux de chômage. Il vise également à instaurer un meilleur climat social, davantage propice à un développement économique harmonieux.

Les 7 milliards de dollars se répartissent de la manière suivante : 20 % pour le développement local ; 40 % pour le renforcement des services publics ; 18 % pour le développement des ressources humaines ;

Un Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC) 2005/2009:

Grâce à une conjoncture pétrolière favorable, les autorités ont décidé de mettre en œuvre une politique budgétaire expansionniste visant à soutenir l'investissement public. Un deuxième Plan Complémentaire a été adopté, qui

⁷<https://www.ons.gov.uk/census/2011census> consulté 08/06/2019

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

concerne 155 Milliards dollars alloués notamment au développement du réseau d'infrastructures et à la diversification de l'économie.

Plan d'investissement public 2010-2014 :

C'est le troisième plan quinquennal qui promet également des engagements financiers de l'ordre de 21.214 milliards DA⁸ (ou l'équivalent de 286 Mds de dollars) dont plus de 40% de ces ressources sont réservées à l'amélioration du développement humain. Ainsi nous pouvons retenir deux grandes lignes de ce programme à savoir:

Le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9.700 milliards DA (équivalent à 130 milliards de dollars), l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11.534 milliards DA (soit l'équivalent de près de 156 milliards de dollars).

Grace à l'application de ces plans de relance, le bilan dressé sur l'économie nationale est plus que positif. De bons résultats, réalisés grâce à l'amélioration de la situation financière du pays et à la hausse des investissements de l'Etat dans des projets de développement.

Le produit intérieur brut (PIB) est estimé à 14 384,8 milliards de dinars en 2011, en hausse de 2,4 % en volume par rapport à l'année précédente. Ce rythme de croissance est en recul d'un (01) point de pourcentage par rapport à celui de 2010 (ONS 2011).

La décroissance du taux de croissance, depuis 2004, est clairement établie dans le tableau n° 01 ci-dessous. Notons que le taux de 2011 marque le retour au rythme de croissance des années 2008 et 2009

Cette situation est la conséquence directe de la contraction de la croissance économique globale, mesurée par le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial, a ralenti en 2011 (3,9 %) par rapport à la performance de l'année 2010 (5,3 %) qui a suivi la contraction de 0,6 % enregistrée en 2009 (ONS 2011).

⁸Elmoubarek Mohamed .Op. Cit

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

L'activité de la plupart des secteurs économiques est considérée en croissance positive. Le secteur du bâtiment et travaux publics a enregistré une croissance de 7,5%, suivi du secteur des services (6,8%) et le secteur agricole qui a enregistré une croissance de 5%⁹.

Le secteur industriel continue à décliner avec une croissance ne dépassant pas le taux de 0,8%. S'agissant des indicateurs sociaux, le taux de chômage a reculé, selon les données de l'office national des statistiques (ONS), à 7% de la population active en 2011, contre 11,8% en 2007.

Le gouvernement se voit décerner de nombreux satisfécits, notamment ceux établis par le fonds monétaire international (FMI) et la banque mondiale. L'inflation en 2011 demeure également maîtrisée à 4,5% sur le papier.

Tableau N° 01 : Évolution des principaux indicateurs de l'économie algérienne (en Milliards DA)

Année	1970	2000	2004	2007	2011
PIB (dinars courants)	24,00	4123,5	5789	9374	14384
Taux de croissance du PIB (%)	-11,3	2,4	5,8	3,00	2,4
Taux de change (DA/\$)	75,29	72,3	74,4	72,85
Inflation (annuel %)	6,6	0,3	3,6	4,4	4,5
Taux de chômage (%)	26,4	29,8	17,7	11,8	7,00

Source : <http://www.ons.dz/>

A partir de l'année 2014 l'économie algérienne se trouve en difficulté à cause de la chute des prix des hydrocarbures. En effet, l'économie présente un tissu industriel faible, avec un secteur industriel pesant moins de 5 % du PIB et est

⁹Elmoubarek Mohamed Op. Cit

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

principalement constituée de petits services et de commerces (83 % de la superficie économique).

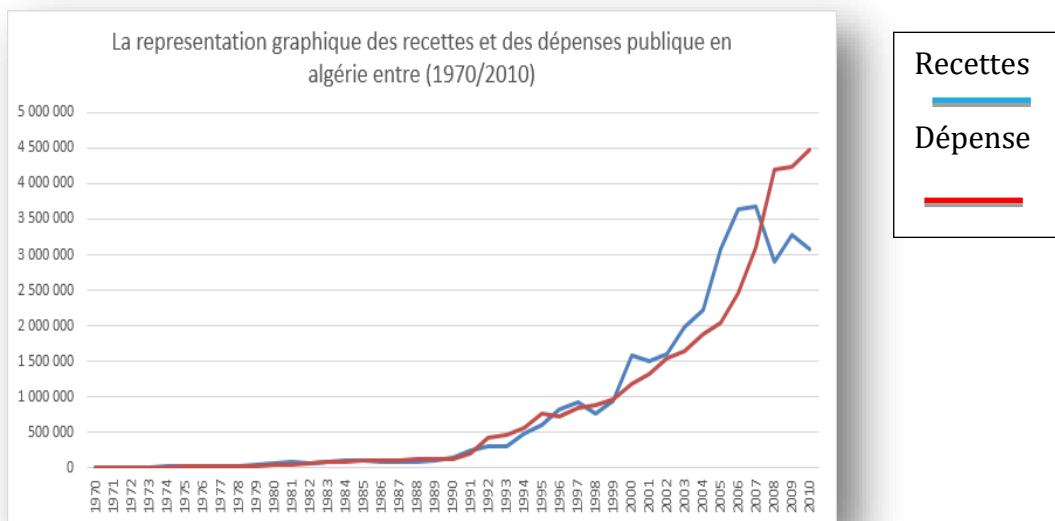
Les ventes du secteur énergétique représentent encore plus de 95 % de ses recettes extérieures et 60 % du budget de l'État algérien.

En 2015, le pays est confronté à une forte chute de ses revenus pétroliers (- 43,71 %) aggravant fortement le déficit de la balance commerciale. La balance des paiements atteint le niveau record de - 10,72 milliards de dollars au premier trimestre 2015.

Section 02 : Évolution de quelques indicateurs des finances publiques en Algérie

Dans cette section nous présentons l'évolution de quelques indicateurs macroéconomique ainsi que des indicateurs des finances publiques.

Figure N° 02 : les recettes et les dépenses en Algérie dans la période (1970/2010)



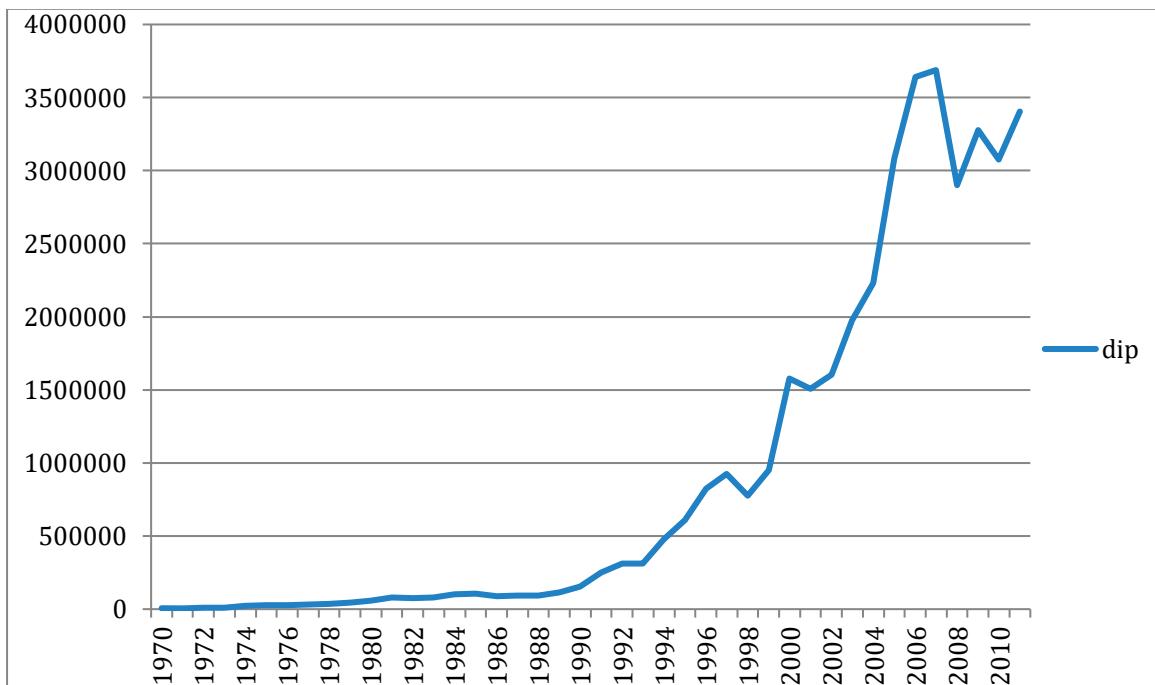
Source :<http://www.ons.dz/>

Dans cette présentation graphique nous remarquons que les recettes publiques sont constantes entre 1970 jusqu'au 1979 à cause de la stagnation économique du pays et la faiblesse qui touche les projets d'investissements. A partir

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

de 1979 nous constatons que les recettes sont de plus en plus augmenter jusqu'au 2006 à partir de 2006 à cause de la chute des prix de pétrole les recettes publiques enregistrées une baisse jusqu'à 2009. Une année après les recettes marques une reprise. Par contre les dépenses connues une augmentation depuis l'année 1990 jusqu'à 2010. Cette augmentation revienne à l'intervention de l'État par les prestations sociales et les subventions de cette dernière .

Figure N° 03 : les dépenses publiques d'investissement en Algérie entre (1970 / 2010)



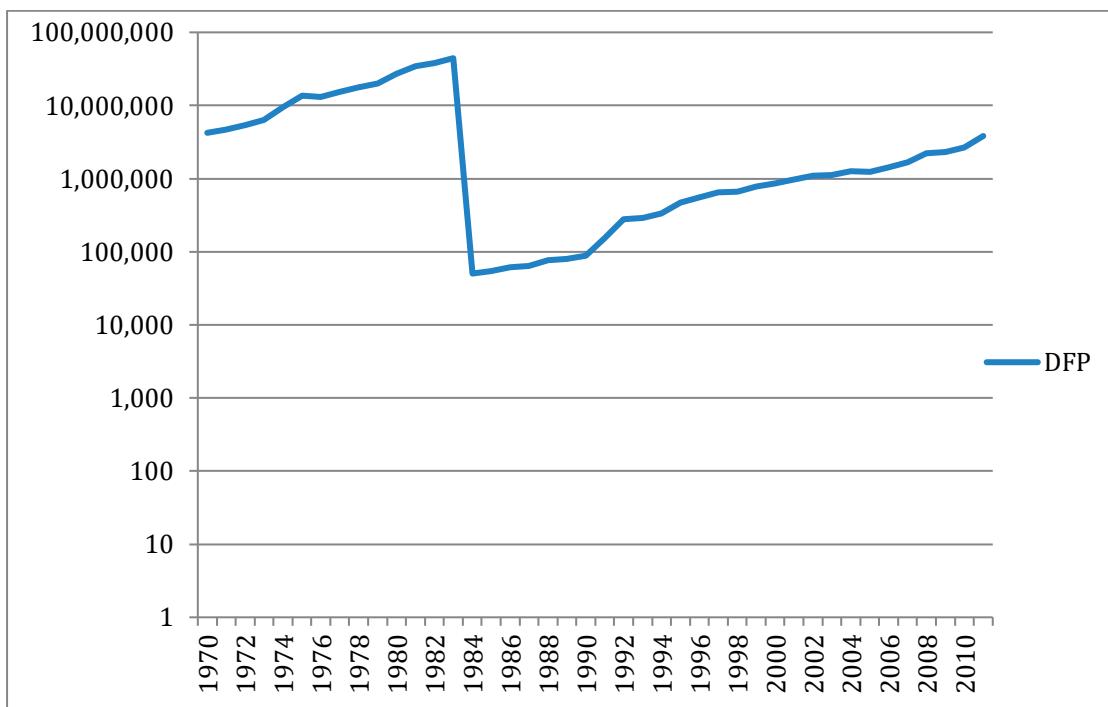
Source : <http://www.ons.dz/>

Cette présentation montre que les dépenses publiques d'investissement sont constantes durant la période du (1970-1988), cette stagnation des investissements publics est causée par l'instabilité politique et économique du pays.

À partir de 1988 les dépenses publiques enregistrées une forte progression jusqu'à 2007, cette augmentation des investissements publics durant cette période est causée par l'augmentation des prix du pétrole, l'année suivant les dépenses d'investissements enregistrés une baisse des investissements à cause par de la crise financier de 2008. Après 2009 les dépenses connues une reprise sur les investissements publics grâce à la stabilité des prix du pétrole.

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

Figure N° 04 : les dépenses publiques de fonctionnement en Algérie entre (1970 / 2010)



Source :<http://www.ons.dz/>

Ce graphe explique l'évolution des dépenses publiques de fonctionnement en Algérie dans la période (1970 / 2010). La première période (1970/1983) les dépenses de fonctionnement sont plus en plus en progression grâce à la stabilité des dépenses publiques d'investissement. Mais à partir de l'année 1984 les dépenses de fonctionnement enregistrée une chute libre à cause du contre choc des hydrocarbures.

Après cette chute, les dépenses de fonctionnement connues une augmentation jusqu'à 2010 grâce à la progression des recettes publiques du pays.

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE

Conclusion du chapitre :

Dans ce chapitre nous avons présenté les différentes étapes de l'évolution de l'économie algérienne avec une intervention systémique des pouvoirs publics dans le paysage économique du pays. Cette intervention s'est effectuée à travers la mise en place des plans de développement et des programmes de relance économique.

Dans le chapitre suivant nous allons présenter une analyse empirique sur les données statistiques de l'économie algérienne entre 1970 et 2015, et nous avons procédé dans une démarche d'analyse de la soutenabilité des finances publiques en Algérie, avec l'application des tests économétriques, pour faire des Interprétations des résultats et des recommandations.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

Introduction du chapitre

Dans ce chapitre nous appliquons un algorithme de test afin de trancher sur la soutenabilité des dépenses publiques en Algérie. À l'issu des résultats établis nous présentons quelques recommandations en termes de politique économique dans l'objectif de consolider les finances publiques, et de garantir une soutenabilité permanente des dépenses publiques.

Dans ce présent chapitre nous présentons une analyse de la soutenabilité des finances publiques en Algérie, avec l'utilisation de l'économétrie des données statistiques du pays durant la période (1970-2015), un ensemble de sections feront l'objet de discussion au long de ce présent chapitre :

- **Section 1 :** Présentation de l'algorithme de test économétrique pour l'analyse de la soutenabilité ;
- **Section 2 :** Application des tests économétriques pour l'étude de la soutenabilité des dépenses publiques pour le cas de l'Algérie ;
- **Section 3 :** Interprétation des résultats et recommandations.

Section 01 : Présentation de l'algorithme de test économétrique pour l'analyse de la soutenabilité.

Dans cette section nous présentons la procédure du test économétrique, inspiré des travaux empiriques réalisés sur la question de soutenabilité des dépenses publiques, qu'on appliquera sur les données des finances publiques en Algérie sur la période 1970-2015 afin de conclure sur l'hypothèse de soutenabilité des dépenses publiques.

Plusieurs études empiriques se sont attachées à l'étude de la soutenabilité de la politique budgétaire. Parmi elles, nous pouvons citer celles de Trehan et Walsh (1988, 1991), Hakkio et Rush (1991), Tanner et Liu (1994), Wilcox (1989) et Quintos (1995).¹

¹Claude BERTHOMIEU , *Dépenses publiques, croissance et soutenabilité des déficits et de la dette extérieure* Université de Nice, France 2002-2004, P,27.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

Les différents tests de soutenabilité se sont basés sur les tests de racine unitaire et de cointégration. Ainsi, Trehan et Walsh (1988, 1991) ont établi qu'une condition suffisante à la soutenabilité est que le surplus budgétaire total soit intégré d'ordre **zéro(0), I(0)**. Le déficit budgétaire ne va pas croître sans limite, et que le déficit actualisé va converger asymptotiquement vers **zéro(0)**. La convergence du déficit actualisé est équivalente à la satisfaction de la condition de transversalité. Ainsi, il s'agit de tester l'existence de racine unitaire sur les séries de recettes publiques et de dépenses publiques totales. Si ces dernières sont intégrées d'ordre zéro, alors le surplus budgétaire total est aussi intégré d'ordre **zéro(0)**, la condition de transversalité est satisfaite, et la politique budgétaire est soutenable.

Toutefois, en général, nous devons nous attendre à ce que les recettes et les dépenses publiques totales ne soient pas intégrées d'ordre **zéro(0)**. De ce fait, la stationnarité du surplus budgétaire total doit être étudiée. Ainsi, selon Trehan et Walsh, si le surplus primaire est stationnaire, la politique budgétaire est soutenable.

La stationnarité du surplus budgétaire est une condition suffisante pour la soutenabilité. Hakkio et Rush (1991) ont suggéré qu'une condition nécessaire et suffisante pour la satisfaction des conditions de la soutenabilité budgétaire, est l'existence d'une relation de cointégration entre les recettes et les dépenses publiques totales avec le vecteur de cointégration $(1, -b)$, avec $0 < b \leq 1$. Si b est égal à 1, nous obtenons la condition de Trehan et Walsh selon laquelle le surplus budgétaire est intégré d'ordre **zéro(0), I(0)**. si $b < 1$, le déficit budgétaire est intégré d'ordre 1, **I(1)**.

L'existence d'une relation de cointégration entre les dépenses et les recettes publiques avec le vecteur de cointégration $(1, -1)$ devient donc une condition nécessaire à la soutenabilité de la politique budgétaire.

Comme l'a fait remarquer Wilcox (1989)², le taux d'intérêt n'est pas constant mais suit un processus stochastique. De même, Trehan et Walsh (1991)³ ont présenté

²Trehan B. et Walsh C.E. (1991), "Testing Inter-temporal Budget Constraint: Theory and Applications to U.S. Federal Budget and Current Account Deficit", Journal of Money, Credit, and Banking, vol.23, n°2, mai, pp. 206-223.

³Trehan B. et Walsh C.E. (1988), "Common Trends, Inter-temporal Budget Balance, and Revenue Smoothing", Journal of Economic Dynamics and Control, n°12, pp. 425-444.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

un test qui tient compte de la variation du taux d'intérêt. Pour ces auteurs, une condition suffisante à la satisfaction de la contrainte budgétaire inter-temporelle de l'État est la stationnarité de la différence première du stock de la dette publique. En effet, si la dette publique est stationnaire en différence première, elle peut contenir un trend temporel d'ordre inférieur à (1). Ainsi, la dette publique va croître tout au plus linéairement avec le temps. Si les taux d'intérêt sont strictement positifs, le facteur d'actualisation va décroître exponentiellement. Par conséquent, la valeur présente de la dette publique tendra vers (0) lorsque (t) tend vers l'infini.

Ainsi, Quintos (1995) qualifie cette conclusion comme décrivant une situation de soutenabilité forte, contrairement à une situation possible de soutenabilité faible. En effet, selon cet auteur, il n'est pas nécessaire que la dette publique soit stationnaire en différence première pour que la condition de transversalité soit satisfaite. Selon Quintos, si B_t est un processus intégré d'un ordre fini d , le facteur d'actualisation va décroître à un taux plus élevé que B_t permettant à la condition de transversalité, et de surcroît, à la contrainte budgétaire inter-temporelle de l'Etat d'être satisfaites. La limite dans la condition de transversalité va tendre vers (0) à une vitesse moins élevée que dans le cas où B_t est intégré d'ordre (0), I(0). Ainsi, selon Quintos, il s'agit là d'une situation de soutenabilité faible.

Dans ce contexte, Quintos démontre que la condition $b = 1$ n'est qu'une condition suffisante pour la soutenabilité. Cependant, elle n'est pas une condition nécessaire. De ce fait, une condition nécessaire et suffisante est que $0 < b < 1$, tandis que la cointégration est uniquement une condition suffisante.

La procédure du test est résumée dans le tableau suivant :

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

Tableau N°02 : Analyse de la soutenabilité de la politique budgétaire

	Hypothèse nulle	Si	Conclusion	Sinon
Test 1	DP et RP disposent d'une racine unitaire	Hypothèse rejetée	Politique budgétaire soutenable à LT	Passer au test 2
Test 2	Solde et Dette dispose d'une racine unitaire	Hypothèse rejetée	Politique budgétaire soutenable à LT	Passer au test 3
Test 3	DP et RP ne sont pas cointégrées	Acceptée	Politique budgétaire non soutenable à LT	Passer au test 4
Test 4	Vecteur de cointégration (1, -b) avec b=1	Acceptée	Soutenabilité de la politique budgétaire au sens fort	Passer au test 5
Test 5	Vecteur de cointégration (1, -b) avec $0 < b < 1$	Acceptée	Soutenabilité de la politique budgétaire au sens faible	Non soutenabilité de la politique budgétaire.

Source :E AYADI. 2004. Analyse de la soutenabilité de la politique budgétaire en Tunisie. Femise Research Programme. Research n°FEM 21-39. Dereected by C BERTHOMIEU. Mars 2004. P30.

Section 02 : Application des tests économétriques pour l'étude de la soutenabilité des Dépenses publiques pour le cas de l'Algérie.

Dans cette section nous appliquons la procédure des tests décrits précédemment pour évaluer la soutenabilité des dépenses publiques en Algérie.

Nous avons utilisé les données de l'économie en Algérie sur la période 1970-2015 de l'ONS (2017).

Les données sont présentés en terme constant afin d'éliminer l'effet de l'illusion inflationniste.

2.1 Test de stationnarité sur les séries DP, RB, Solde budgétaire

Pour l'étude de stationnarité nous allons appliquer de test de Dickey Fuller Augmenté pour tester l'hypothèse de l'existence d'une racine unitaire. D'abord nous déterminons le nombre de retard optimal pour les séries, qui correspond au retard qui minimise les deux critères Akaike et Schwarz.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

Tableau N°03 : Critère Aikaike

	DP	RP	DP/PIB	RP/PIB	Solde
1	12.96382	12.95594	-3.606373	-3.494822	15.33752
2	12.97155	13.02254	-3.540730	-3.423423	15.24581
3	13.04011	13.07739	-3.468864	-3.372081	15.31917
4	13.01522	13.01442	-3.453924	-3.467245	15.05520
5	13.05915	13.06803	-3.454471	-3.390553	15.08290

Source : établi à partir du logiciel E-views 4.1

Tableau N°04 : Critère Schwarz

	DP	RP	DP/PIB	RP/PIB	Solde
1	13.14602	13.11813	-3.444174	-3.332623	15.49972
2	13.17634	13.22733	-3.335939	-3.218632	15.45060
3	13.28835	13.32563	-3.220626	-3.123843	15.56741
4	13.30778	13.30699	-3.161363	-3.174684	15.34776
5	13.39692	13.40580	-3.116696	-3.052777	15.42068

Source : établi à partir du logiciel E-views 4.1

Le nombre de retard optimal qui correspond au minimum des critères d'Aikake et de Schwarz est de 1 pour les séries DP, RP, DP/PIB et RP/PIB. Tandis qu'il est de 4 pour la série solde budgétaire.

Tableau N° 05: Le test de Dickey-Fuller

	ADF Stati	Seuil critique (5%)	Type de processus	Ordre d'intégration
DP	2.546326	-1.9483	DS	I(1)
RP	-1.966249	-2.9286	DS	I(1)
DP/PIB	-3.434708	-3.5136	TS	I(0)
RP/PIB	-2.216647	-3.5136	TS	I(0)
Solde	-1.616828	-1.9490	DS	I(2)

Source : établi à partir du logiciel E-views 4.1

L'analyse statistique de stationnarité ressort que toutes les séries sont non stationnaires au seuil de significativité de 5%. Les séries DP, RP et Solde suivent un processus DS. L'application de filtre de différenciation a permis de stationnariser les séries. Tandis que les séries DP/PIB et RP/PIB suivent un processus TS, l'élimination de la tendance a permis de stationnariser les séries.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

2.2 Test de cointégration de Johansen (1988)

Dans une deuxième étape, nous effectuerons un test de cointégration entre recettes et dépenses publiques. Pour accomplir ce test, nous utiliserons le test de Johansen sur Eviews 4.1.

Tableau N°06 : test de la trace

Hypothèse nulle	Hypothèse alternative	Eigenvalue	Statistique de la trace	Valeur critique au seuil de 5%	Valeur critique au seuil de 10%
$r = 0$	$r > 0$	0.128036	6.964571	15.41	20.04
$r \leq 0$	$r > 1$	0.021054	0.936276	3.76	6.65

Source: établi sous Eviews 4.1.

Tableau N°07 : test de la valeur propre maximale

Hypothèse nulle	Hypothèse alternative	Eigenvalue	La statistique Max-Eigen	Valeur critique au seuil de 5%	Valeur critique au seuil de 10%
$r = 0$	$r > 0$	0.128036	6.028295	14.07	18.63
$r \leq 0$	$r > 1$	0.021054	0.936276	3.76	6.65

Source: établi sous Eviews 4.1.

Le test de Johansen (1988) accepte l'hypothèse nulle de l'absence de relation de cointégration entre les dépenses et les recettes publiques au seuil de significativité de 5% et de 1%.

Tableau N°08: Le test de Johansen

Recette	Dépenses
1	-0.139261

Source: établi sous Eviews 4.1.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

Le vecteur de cointégration issu de ce résultat est différent de celui prévu par Hakkio et Rush (1991), le paramètre b est différent en valeur absolue de (1) mais il est compris entre (0 et 1). Un tel résultat rejette l'hypothèse de soutenabilité au sens fort, mais soutient l'hypothèse de la soutenabilité au sens faible telle qu'elle est définie par Quintos (1995). Cependant, une régression des recettes sur les dépenses nous a donné un vecteur de cointégration de (1 ; -7,180) différent de celui prévu par la théorie. De ce fait nous ne pouvons pas trancher avec certitude à propos de l'hypothèse de soutenabilité.

Les élasticités à long terme de l'évolution des recettes et des dépenses sont définies par l'estimation des deux équations suivantes :

$$(1) \quad \log Recette_t = c + \alpha_1 \log PIB_t + \alpha_2 \log Recette_{t-1} + \varepsilon$$

$$(2) \quad \log Dépenses_t = b + \beta_1 \log PIB_t + \beta_2 \log Dépenses_{t-1} + \varepsilon$$

Ayadi (2004) indique que les finances publiques souffrent d'un déficit permanent si l'élasticité à long terme des dépenses est supérieure à celle des recettes. Cependant, si l'élasticité des recettes est supérieure à celle des dépenses signifie que les finances publiques sont soutenables⁴, (dans notre cas, la soutenabilité sera en sens faible).

Le résultat d'estimation des équations (1) et (2) par la méthode des moindres carrés ordinaires est donné comme suit :

⁴E AYADI. 2004. Analyse de la soutenabilité de la politique budgétaire en Tunisie. Femise Research Programme. Research n°FEM 21-39. Dereected by C BERTHOMIEU. Mars 2004

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

(4,34)* (6,38)* (4,51)*

(0,001)** (0,00)** (0,00)**

R²=0,92 DW=1,38

(*) Les valeurs entre parenthèses indiquent la statistique du student en valeur absolue associé aux paramètres estimés.

(**) Les valeurs entre parenthèses indiquent la probabilité associée aux paramètres du modèle dont la significativité est comparée au seuil de 5%.

Source : établi sous Eviews 4.1.

2.3 Tests de validation du modèle estimé (3)

Afin de valider le modèle estimé 3 sur le plan statistique nous procédons à quelques tests économétriques.

2.3.1 Test de significativité du modèle

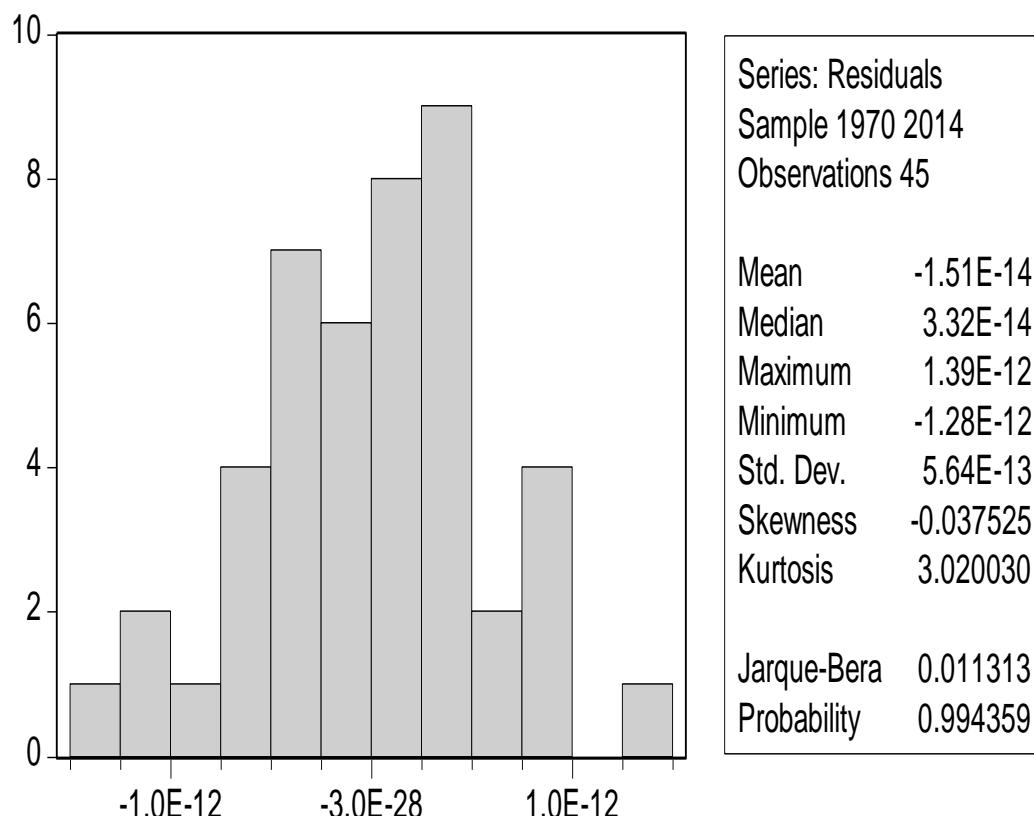
La statistique de Fisher est souvent utilisée pour tester la validité globale du modèle. Dans notre cas, la probabilité associée à cette statistique est égale à (0,00) et largement inférieure à 5%, ce qui indique que le modèle est globalement significatif.

La significativité partielle du modèle est testée à l'aide de la statistique de Student associée à chaque paramètre du modèle. Le test montre la significativité du PIB et des recettes décalés d'une période. Tandis que la constante n'est pas significative.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

2.3.2 Test de normalité des résidus

Figure N°05: Test de normalité des résidus



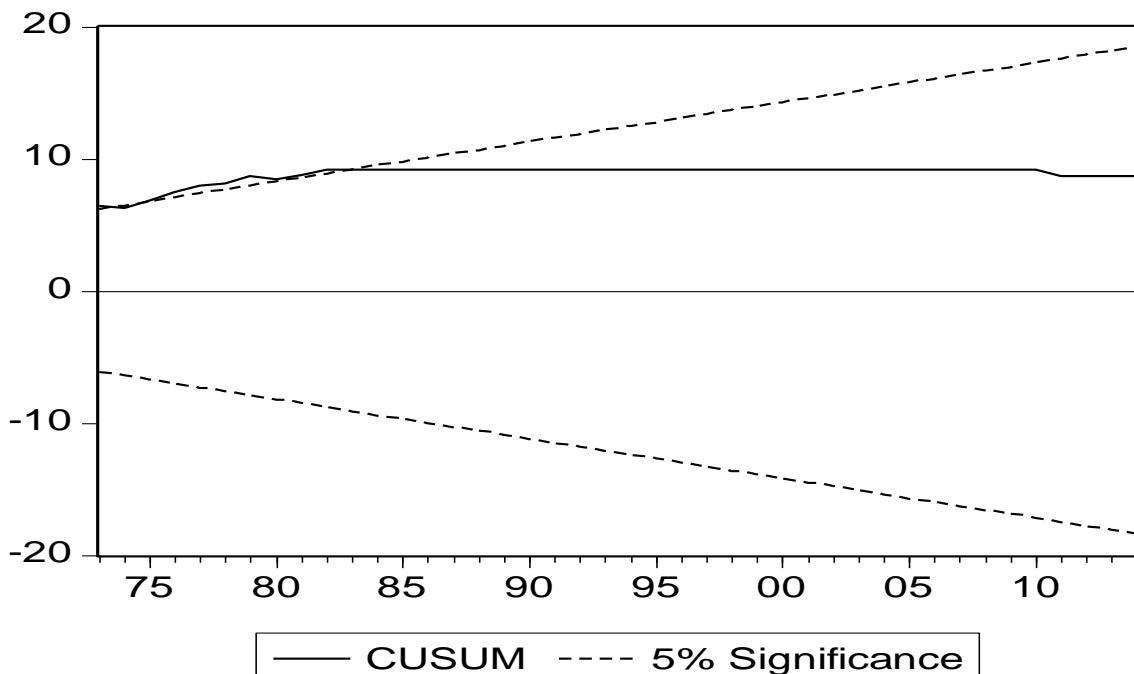
Source : établi sous Eviews 4.1

Le test effectué sur Eviews 4.1 dénote que la probabilité associée à la statistique de Jarque-Bera est supérieur à 5% et que la valeur de skewness est négative et proche de zéro, ce qui indique une distribution normale des résidus avec une queue allongée vers la droite. Le kurtosis est légèrement supérieur à 3 ce qui se reflète d'une courbe Gaussienne plutôt pointue.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

2.3.3 Test de stabilité Structurelle du modèle (test CONSUM)

Figure N°06 :Test de stabilité Structurelle du modèle (test CONSUM)



Source : établi sous Eviews 4.1

La courbe ne sort pas du corridor au signe de significativité de 5%, ce qui conclut sur la stabilité du modèle dans le temps.

Donc d'après ces tests le modèle (3) est valide sur le plan statistique.

2.4 Tests de validation du modèle estimé (4)

On refait les mêmes tests pour valider le modèle 4 statistiquement

2.4.1 Test de significativité du modèle

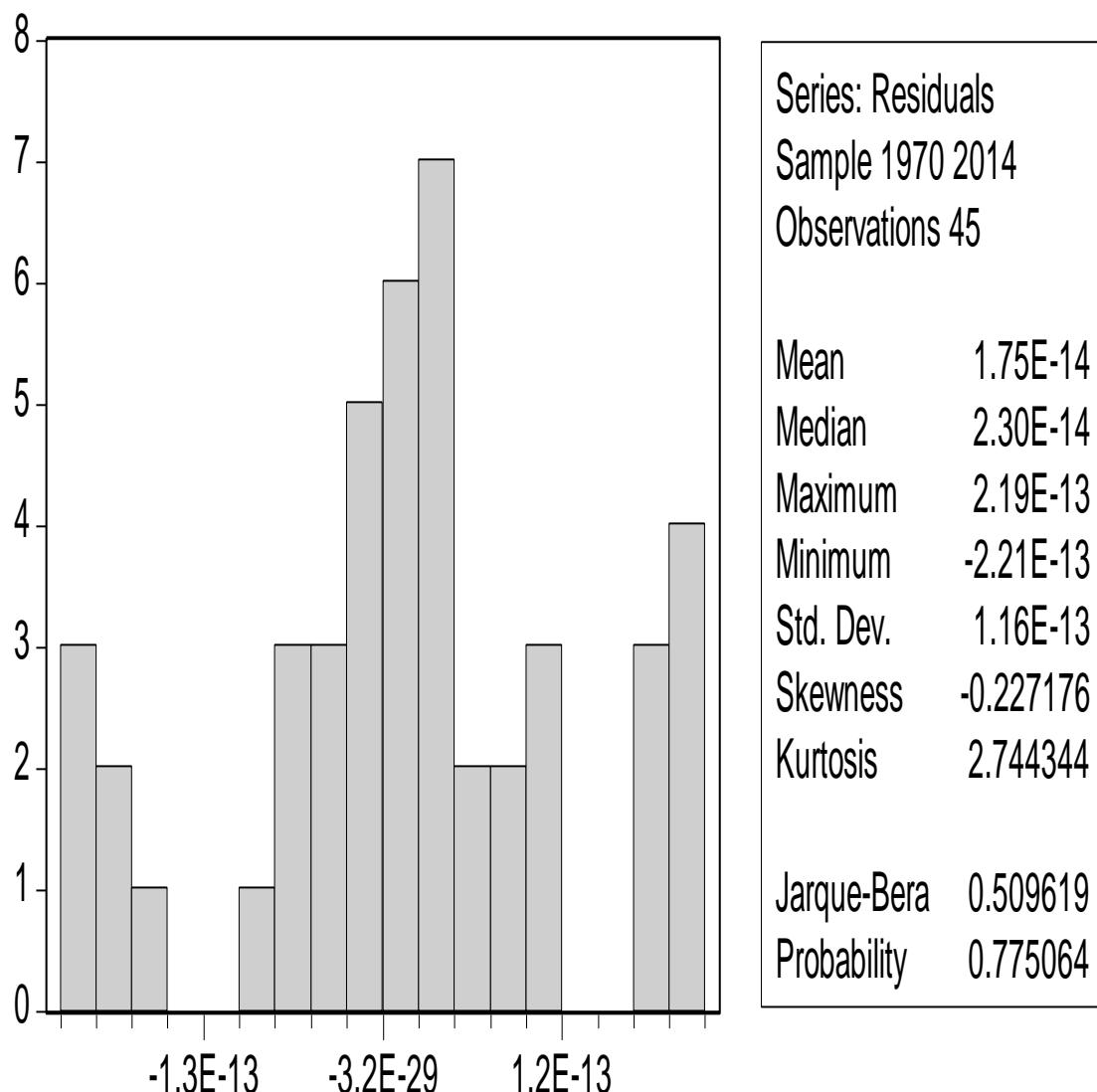
La statistique de Fisher est souvent utilisée pour tester la validité globale du modèle. Dans notre cas, la probabilité associée à cette statistique est égale à (0,00) et largement inférieure à 5%, ce qui indique que le modèle est globalement significatif.

La significativité partielle du modèle est testée à l'aide de la statistique de Student associée à chaque paramètre du modèle. Le test montre la significativité de tous les paramètres estimés.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

2.4.2 Test de normalité des résidus

Figure N°07 :Test de normalité des résidus



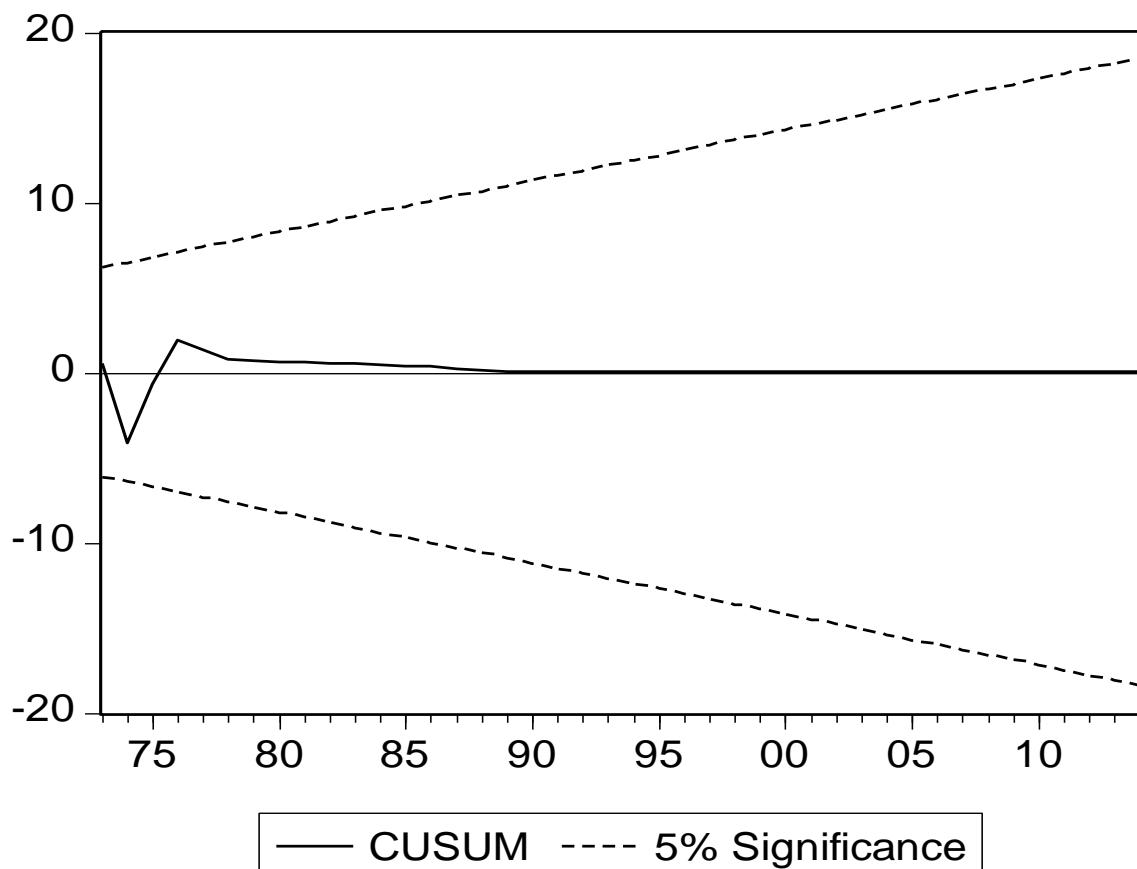
Source : établi sous Eviews 4.1

Le test montre que la probabilité associée à la statistique de Jarque-Bera est supérieur à 5% ce qui indique la normalité des résidus.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

2.4.3 Test de stabilité structurelle du modèle (test CONSUM)

Figure N°08 :Test de stabilité structurelle du modèle (test CONSUM)



Source : établi sous Eviews 4.1

La courbe ne sort pas du corridor au signe de significativité de 5%, ce qui conclut sur la stabilité du modèle dans le temps.

Donc d'après les tests effectués les modèles estimés (3) et (4) sont valide statistiquement ce qui permet de calculer les élasticités suivantes :

Les élasticités à long terme des deux séries sont données par :

Elasticité pour les recettes est donnée par le rapport $\frac{\alpha_1}{1-\alpha_2}$

Elasticité pour les dépenses est donnée par le rapport $\frac{\beta_1}{1-\beta_2}$

L'élasticité à long terme des recettes publiques en Algérie, qui est égale à (0,06), est inférieure à l'élasticité des dépenses, évaluée à (1). Ce résultat indique que les dépenses publiques ne sont pas soutenables à long terme.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

D'après les résultats établis par les tests statistiques, nous pouvons conclure que l'hypothèse de soutenabilité des dépenses publiques à long terme n'est pas soutenable. Cependant, nous acceptons l'existence d'un certain niveau de soutenabilité à court terme.

Section 03 : Interprétation des résultats et recommandations

3.1 Interprétation des résultats

Après avoir les résultats ces dessus nous constatons que Les dépenses publiques ne sont pas soutenable à long terme en Algérie. Ce résultat est dû à la vulnérabilité des finances publiques en Algérie. En effet, les ressources financières de l'Etat sont dues principalement à la fiscalité pétrolière, Puisque l'économie algérienne reste très dépendante des hydrocarbures qui représentent près du tiers du PIB, 96% des recettes d'exportation, 70% des recettes fiscales (office national des statistiques 2015). Du fait que, le prix des hydrocarbures est instable sur le marché international. Ce qui fait qu'une baisse non anticipé des prix de pétrole impliquera une chute brusque des capacités de financement des dépenses publiques.

La soutenabilité des dépenses publiques à court terme et le résultat de l'existence des fends de régulation des recettes publiques et les réserves de change, qui sont constitués par la différence entre le prix du prix de pétrole sur le marché international et le prix de référence pour la définition du budget de l'Etat. Ce qui permet d'amortir sur le court terme les chutes brusques des recettes pétrolières. Cependant une soutenabilité des dépenses publiques à long terme nécessite une restructuration des finances publiques dans le sens de réduire leur vulnérabilité vis-à-vis des recettes pétrolières.

3.2 Recommandations

Afin de consolider les finances publiques il est nécessaire de diversifier les recettes publiques et de remplacer la fiscalité pétrolière par la fiscalité ordinaire. Ce fait peut être réalisé par la diversification de l'économie nationale ce qui permettra d'élargir l'assiette fiscale et d'augmenter les recettes ordinaires.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES EN ALGÉRIE.

Dans ce sens, la politique économique en Algérie doit être orientée vers la mise en place d'une dynamique économique endogène. A cet effet, les dépenses publiques auront un impact significatif à long terme donc une meilleure rentabilité.

Les dépenses publiques doivent aussi être rationalisé et éviter toute forme de gaspillage. Les projets publics doivent être insérés dans le cadre des stratégies de développement économique. Les objectifs économiques et sociaux doivent être clairs et mesurables et les procédures de réalisation doivent être maîtrisées.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail de recherche il est nécessaire de faire le point sur les conclusions relevées des différents développements effectués dans les chapitres précédents.

L'objectif de ce travail est d'apporter une réponse satisfaisante sur notre problématique suivante : Les dépenses publiques sont-elles soutenable à long terme en Algérie ?

Afin de fournir une réponse à cette question nous avons suivi les étapes suivantes dans notre analyse :

Premier chapitre : nous avons fourni un cadre théorique à la notion de la contrainte budgétaire de l'Etat et sa contribution sur l'évolution des finances publiques. Ainsi, l'analyse de la dynamique des finances publiques doit passer nécessairement par l'analyse et la compréhension de ces notions.

Au deuxième chapitre, nous avons fournis les arguments théoriques qui incite l'intervention publique dans l'activité économique. A cet effet, le rôle de l'Etat dans l'économie se situe sur plusieurs positions voir, encourager la demande, restructurer l'économie via l'encouragement de l'offre et le rôle d'allocation des ressources.

Pour le troisième chapitre, nous avons décrits les différentes étapes de l'évolution de l'économie algérienne via les plans et les stratégies de développement. En effet, cette analyse montre que l'Etat a eu un comportement interventionniste dans les différentes phases de l'évolution de l'économie du pays. De ce fait, les pouvoirs publics ont contribué d'une façon significative au façonnage du paysage économique du pays. L'évolution de quelques indicateurs des finances publiques ont été aussi présentés. En générale, l'évolution des dépenses et des recettes publiques étaient tributaires aux fluctuations des prix des hydrocarbures. A cet effet, dans les périodes de choc pétrolier les dépenses publiques augmentent en raison de la hausse des capacités financières de l'Etat et le contraire se produit dans les périodes de contre choc pétrolier.

Enfin dans le quatrième chapitre une étude économétrique est appliquée sur les données des finances publiques en Algérie sur la période 1970-2015. Les résultats montrent la non soutenabilité des dépenses publiques à long terme. Ce résultat peut être expliqué par la vulnérabilité des finances publiques en Algérie qui dépend en grande partie des recettes de la fiscalité pétrolière.

Ainsi, afin de consolider les finances publiques en Algérie des actions telles que ; la

CONCLUSION GENERALE

promotion d'une économie diversifiée, l'encouragement de l'investissement dans les secteurs productive et génératrice de richesses, la réduction de la dépendance de l'économie nationale aux hydrocarbures peuvent jouer un rôle significatif dans l'objectif de restructurer les finances publiques dans le sens d'endogénéiser les recettes publiques.

LISTE DES FIGURES

❖ Figure N°01 : Graphe Courbe de Laffer	21
❖ Figure N°02 : Graphe les recettes et les dépenses en Algérie dans la période (1970/2010).....	34
❖ Figure N°03 : Graphe les dépenses publiques d'investissement en Algérie entre (1970 / 2010).....	35
❖ Figure N°04 : Graphe les dépenses publiques de fonctionnement en Algérie entre (1970 / 2010).....	36
❖ Figure N°05 : Test de normalité des résidus.....	46
❖ Figure N°06 : Test de stabilité Structurelle du modèle (test CONSUM).....	47
❖ Figure N°07 : Test de normalité des résidus.....	48
❖ Figure N°08 : Test de stabilité structurelle du modèle (test CONSUM).....	49

LISTE DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

Liste Des Tableaux

❖ Tableau N°01 : Évolution des principaux indicateurs de l'économie	35
Algérienne (en Milliards DA)	
❖ Tableau N°02 : Analyse de la soutenabilité de la politique budgétaire.....	42
❖ Tableau N°03 : Critère Aikaike.....	43
❖ Tableau N°04 : Critère Schwarz	44
❖ Tableau N°05 : Le test de Dickey-Fuller	44
❖ Tableau N°06 : test de la trace.....	45
❖ Taebblau N°07 : test de la valeur propre maximale	45
❖ Tableau N°08 : Le test de Johansen	45

Liste Des Tableaux

BIBLIOGRAPHIE

Liste Des Ouvrages :

- Michael BURDA et Charles WYPLOSZ ; « Macroéconomie: A european text » Edition De Boeck, P 434.
- F PERROUX, L'économie du XX^e siècle, Edition PUF, Paris, 1961, p.408.
- John Maynard Keynes, La Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie, Paris, Payot, 1963 (1^{re} éd. 1936).
- Olivier Blanchard, J.C Chouraqui, R.Hageman et N.Sartor (1990). « La soutenabilité de la politique budgétaire : réponses nouvelles à une question ancienne », Revue Economique de l'OCDE, n15, pp[8- 38] 8
- Olivier Blanchard (1993), « Suggestions for a new set of fiscal indicators”, dans H.Vergon et F.Van Winden (éds), The Political Economy of Government Debt, chapitre 14, Elsevier Science Publishers.
- JONDEAU E. La soutenabilité de la politique budgétaire. In Economie et Prévision. 1992 n°104. P2.
- LUCAS R. 1988. On the mechanisms of economic development. Journal of monetary economics 22. PP 3-42.
- Claude BERTHOMIEU , Dépenses publiques, croissance et soutenabilité des déficits et de la dette extérieure Université de Nice, France 2002-2004, P,27.
- Trehan B. et Walsh C.E. (1988), "Common Trends, Inter-temporal Budget Balance, and Revenue Smoothing", Journal of Economic Dynamics and Control, n°12, pp. 425-444.
- Trehan B. et Walsh C.E. (1991), "Testing Inter-temporal Budget Constraint: Theory and Applications to U.S. Federal Budget and Current Account Deficit", Journal of Money, Credit, and Banking, vol.23, n°2, mai, pp. 206-223.
- E AYADI. 2004. Analyse de la soutenabilité de la politique budgétaire en Tunisie. Femise Research Programme. Research n°FEM 21-39. Dereected by C BERTHOMIEU. Mars 2004. P 30.

BIBLIOGRAPHIE

Site internet :

- <https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2001-6-page-909/>
 - <https://www.kartable.fr/ressources/ses/fiche-notion/contrainte-budgetaire>
 - <https://www.lemonde.fr/Économie>
 - <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-2-page-223/>
 - <https://www.academia.edu>
 - <https://www.djazairess.com/fr/liberte>
 - <http://sabbar.fr/economie-2/la-politique-budgetaire>
 - <http://www.melchior.fr/notion/>
 - <https://www.jstor.org/stable/>
 - <https://www.cairn.info/revue-perspectives-economiques-de-l-ocde-2002-2-page-/>
 - <https://www.monfinancier.com/la-difference-entre-la-solvabilite-et-la-liquidite/>
 - <http://www.ons.dz/>
-

Annexe n°1

Les données utilisées dans l'analyse statistique

prix const des dépenses	prix const des recettes	dépenses/PIB	recettes/PIB	SOLDE budgétaire (R-D)	année	Déflateur pib
291,8034418	313,1573356	0,244121313	0,261985875	0,43	1970	2,01368427
294,2260315	293,2934609	0,2785313	0,277648475	-0,022	1971	2,35907067
364,2461952	407,8384262	0,26954949	0,301808616	0,981	1972	2,25040099
404,8947535	448,5904732	0,288782885	0,319947962	1,078	1973	2,46706086
365,0054798	638,0517926	0,241324694	0,421850252	10,03	1974	3,67336951
490,1026668	643,9087482	0,309696281	0,406886471	5,984	1975	3,89061339
466,5174432	607,901122	0,271607938	0,353921966	6,097	1976	4,31237895
527,74962	693,6179299	0,29198762	0,383757451	8,006	1977	4,82672067
566,5943854	692,2365868	0,287188782	0,350872842	6,676	1978	5,31350129
553,3500033	766,5668298	0,261386679	0,362104196	12,914	1979	6,05674524
577,3996334	781,7510395	0,270851025	0,366709741	15,578	1980	7,62314305
661,3807477	909,0586893	0,301117669	0,41388207	21,591	1981	8,71736896
815,2282795	835,4950492	0,349048422	0,357725849	1,801	1982	8,88646798
893,7250559	849,6736034	0,370819672	0,352542077	-4,181	1983	9,49117399
890,0257222	984,9282444	0,347146214	0,384162056	9,767	1984	10,2916127
924,1656868	979,9723687	0,342390261	0,363065844	6,029	1985	10,8033658
920,3194412	810,7040149	0,343338392	0,302444782	-12,127	1986	11,0632239
863,4933307	772,2002353	0,332502958	0,297348981	-10,993	1987	12,0414364
911,478702	711,9737563	0,344242494	0,268894513	-26,2	1988	13,1325065
817,1864513	764,0201039	0,294995735	0,275803241	-8,1	1989	15,2352012
687,819877	765,9239656	0,246216562	0,27417522	15,5	1990	19,8453119
694,9580408	815,5353906	0,246018582	0,28870356	36,8	1991	30,5198282
1129,031111	838,0818325	0,390928631	0,290187029	-108,267	1992	37,2116407
1127,270456	742,5207392	0,400621155	0,26388478	-162,678	1993	42,2815126
1037,689075	874,3424943	0,380750975	0,320815517	-89,148	1994	54,5759817
1082,504483	871,7571486	0,378863236	0,305104265	-147,886	1995	70,1721805
832,6075742	948,1416434	0,281945736	0,321069015	100,548	1996	87,0288744
907,6163718	995,1053341	0,304008748	0,33331343	81,472	1997	93,122604
970,8120545	858,5944159	0,30939484	0,273631421	-101,228	1998	90,2068527
961,682	950,496	0,296980421	0,293526033	-11,186	1999	100
960,5007814	1286,619373	0,285703199	0,382707936	400	2000	122,654767
1082,217612	1233,367612	0,312506653	0,356153495	184,5	2001	122,064175
1253,908218	1296,72873	0,342853163	0,354561474	52,954	2002	123,665032
1308,327881	1467,996583	0,333700155	0,374425016	213,9	2003	133,96489
1276,849896	1482,94145	0,312098701	0,362473382	309,9	2004	150,370064
1175,224521	1828,58521	0,271261724	0,422068437	1140,8	2005	174,604934
1363,070579	1753,799521	0,3091335	0,397747698	754,3	2006	193,049431
1763,791089	1795,039643	0,387441328	0,39430551	64,2	2007	205,449502
1823,987342	1224,655515	0,39145727	0,262830938	-1420,4	2008	236,997259
2017,457855	1554,843646	0,425993178	0,328310594	-973,7	2009	210,477755
1847,038977	1258,399672	0,376330098	0,256396144	-1438,2	2010	244,326192
1983,916827	1011,583811	0,394545661	0,201175774	-2809,007	2011	288,893512
2273,091699	1112,907061	0,437972374	0,214431538	-3602,45	2012	310,506611
1963,201336	1255,274563	0,367895986	0,235233373	-2196,8	2013	310,314581
2255,939977	1158,188376	0,405142492	0,207998143	-3396,6	2014	309,414261
2646,834423	1120,850354	0,458112693	0,193996183	-4414,1	2015	289,262522

ANNEXE N°02

années	dip	Dfp
1970	6 306	4 253 193
1971	6 919	4 686 780
1972	9 178	5 364 647
1973	11 067	6 269 570
1974	23 438	9 496 186
1975	25 052	13 656 418
1976	26 215	13 170 352
1977	33 479	15 281 446
1978	36 782	17 575 278
1979	46 429	20 089 718
1980	59 594	26 789 028
1981	79 384	34 204 838
1982	74 246	37 995 512
1983	80 644	44 390 700
1984	101 365	50 272
1985	105 850	54 660
1986	89 690	61 154
1987	92 984	63 761
1988	93 500	76 200
1989	116 400	80 200
1990	152 500	88 800
1991	248 900	153 800
1992	311 864	276 131
1993	313 949	291 417
1994	477 181	330 403
1995	611 731	473 694
1996	825 157	550 596
1997	926 668	643 555
1998	774 511	663 855
1999	950 496	774 695
2000	1 578 161	856 193
2001	1 505 526	963 633
2002	1 603 188	1 097 716
2003	1 974 466	1 122 761
2004	2 229 899	1 250 894
2005	3 082 828	1 245 132
2006	3 639 925	1 437 870
2007	3 687 900	1 674 031
2008	2 902 448	2 217 775
2009	3 275 362	2 300 023
2010	3 074 644	2 659 078
2011	3403108	3797252

ANNEXE N°03

Teste de stationnarité

ADF Test Statistic	-5.924442	1% Critical Value*	-4.1837
		5% Critical Value	-3.5162
		10% Critical Value	-3.1882

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(DP,2)

Method: Least Squares

Date: 06/18/19 Time: 18:50

Sample(adjusted): 1973 2015

Included observations: 43 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(DP(-1))	-1.500732	0.253312	-5.924442	0.0000
D(DP(-1),2)	0.332667	0.166642	1.996296	0.0529
C	-3.559730	49.44420	-0.071995	0.9430
@TREND(1970)	3.218383	1.849699	1.739950	0.0898
R-squared	0.575944	Mean dependent var	7.462193	
Adjusted R-squared	0.543324	S.D. dependent var	219.7299	
S.E. of regression	148.4886	Akaike info criterion	12.92730	
Sum squared resid	859906.1	Schwarz criterion	13.09113	
Log likelihood	-273.9370	F-statistic	17.65631	
Durbin-Watson stat	1.936397	Prob(F-statistic)	0.000000	

ADF Test Statistic	-5.037492	1% Critical Value*	-4.1837
		5% Critical Value	-3.5162
		10% Critical Value	-3.1882

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RP,2)

Method: Least Squares

Date: 06/18/19 Time: 18:51

Sample(adjusted): 1973 2015

Included observations: 43 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(RP(-1))	-1.298977	0.257862	-5.037492	0.0000
D(RP(-1),2)	0.008329	0.160363	0.051940	0.9588
C	71.32795	54.44221	1.310159	0.1978
@TREND(1970)	-2.029906	1.979753	-1.025333	0.3115
R-squared	0.644926	Mean dependent var	-3.532162	
Adjusted R-squared	0.617612	S.D. dependent var	256.0213	
S.E. of regression	158.3172	Akaike info criterion	13.05549	
Sum squared resid	977509.6	Schwarz criterion	13.21932	
Log likelihood	-276.6930	F-statistic	23.61204	
Durbin-Watson stat	1.998240	Prob(F-statistic)	0.000000	

ANNEXE N°03

Test de cointégration de Johansen (1988)

Date: 06/12/19 Time: 13:48

Sample(adjusted): 1972 2015

Included observations: 44 after adjusting endpoints

Trend assumption: Linear deterministic trend

Series: RP DP

Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	5 Percent Critical Value	1 Percent Critical Value
None	0.128036	6.964571	15.41	20.04
At most 1	0.021054	0.936276	3.76	6.65

*(**) denotes rejection of the hypothesis at the 5%(1%) level

Trace test indicates no cointegration at both 5% and 1% levels

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Max-Eigen Statistic	5 Percent Critical Value	1 Percent Critical Value
None	0.128036	6.028295	14.07	18.63
At most 1	0.021054	0.936276	3.76	6.65

*(**) denotes rejection of the hypothesis at the 5%(1%) level

Max-eigenvalue test indicates no cointegration at both 5% and 1% levels

Unrestricted Cointegrating Coefficients (normalized by $b^*S11^{-1}b=I$):

RP	DP
0.003392	-0.000472
-0.002641	0.002956

Unrestricted Adjustment Coefficients (alpha):

D(RP)	-36.40655	-15.54448
D(DP)	44.26903	-11.85703

1 Cointegrating Equation(s):	Log likelihood	-560.9270
------------------------------	----------------	-----------

Normalized cointegrating coefficients (std.err. in parentheses)

RP	DP
1.000000	-0.139261 (0.24848)

Adjustment coefficients (std.err. in parentheses)

D(RP)	-0.123474 (0.07679)
D(DP)	0.150140 (0.07588)

SUITE ANNEXE N°04

Vecteur cointégration recette-dépenses

1 Cointegrating Equation(s): Log likelihood -560.9270

Normalized cointegrating coefficients (std.err. in parentheses)

DP	RP
1.000000	-7.180756 (2.56185)

Adjustment coefficients (std.err. in parentheses)

D(DP)	-0.020909 (0.01057)
D(RP)	0.017195 (0.01069)

ANNEXE N°05

Estimation des équations

Dependent Variable: LOG(DP)

Method: Least Squares

Date: 06/12/19 Time: 14:22

Sample(adjusted): 1974 2012

Included observations: 19

Excluded observations: 20 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.008168	0.481598	0.016959	0.9867
LOG(PIBT)	-0.010450	0.027920	-0.374269	0.7131
LOG(DP1)	1.012837	0.072726	13.92678	0.0000
R-squared	0.926564	Mean dependent var	6.797427	
Adjusted R-squared	0.917384	S.D. dependent var	0.552618	
S.E. of regression	0.158839	Akaike info criterion	-0.697913	
Sum squared resid	0.403677	Schwarz criterion	-0.548791	
Log likelihood	9.630177	F-statistic	100.9379	
Durbin-Watson stat	1.380990	Prob(F-statistic)	0.000000	

Dependent Variable: LOG(RP)

Method: Least Squares

Date: 06/12/19 Time: 15:02

Sample(adjusted): 1974 2012

Included observations: 19

Excluded observations: 20 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.849034	0.580618	3.184594	0.0058
LOG(PIBT)	0.016798	0.025224	0.665955	0.5149
LOG(RP1)	0.719320	0.090307	7.965309	0.0000
R-squared	0.829706	Mean dependent var	6.828788	
Adjusted R-squared	0.808419	S.D. dependent var	0.313551	
S.E. of regression	0.137241	Akaike info criterion	-0.990211	
Sum squared resid	0.301363	Schwarz criterion	-0.841089	
Log likelihood	12.40700	F-statistic	38.97747	
Durbin-Watson stat	1.560821	Prob(F-statistic)	0.000001	

TABLE DES MATIÉRES

Dédicace

Remerciement

Sommaire

Liste Des Abréviations

Introduction générale.....1

CHAPITRE I: la contrainte budgétaire de l'Etat.....4

Introduction du chapitre4

Section 01 L'analyse de comportement individuel et la contrainte budgétaire5

 1.1. La contrainte budgétaire5

 1.2. L'État maximise le bien-être social sous contrainte budgétaire5

 1.1.2 La force de la contrainte budgétaire6

Section 02 : la soutenabilité et la contrainte budgétaire inter-temporelle de L'État7

 1 La soutenabilité et l'insoutenabilité de la dette publique7

 2 La contrainte budgétaire inter-temporelle de l'État9

 3 La contrainte budgétaire inter-temporelle de l'État algérienne10

 Conclusion du chapitre12

CHAPITRE II : la politique budgétaire et le concept de soutenabilité	13
Introduction Du Chapitre	13
Section 01 : L'action budgétaire comme instrument de la politique économique.	14
1-1 La politique budgétaire et le rôle joué dans le maintien de la demande	14
1-2 La politique budgétaire et son rôle structurelle sur l'offre	15
1-2-1 Le capital humain : Lucas (1988)	15
1-2-2 Investissement public en infrastructures (Barro 1990)	15
1-2-3 L'investissement en technologie (Romer 1990).....	16
1-3 Les fonctions de la politique budgétaire (Musgrave 1957)	16
La fonction d'allocation des ressources	17
La fonction de redistribution des revenus :.....	17
La fonction de stabilisation de la conjoncture.....	17
1-4- Les limites de la politique budgétaire	17
1.4.1 La rigidité des dépenses publiques	17
1.4.2 Le non-retour sur investissement	18
1.4.3 L'inefficacité des diminutions d'impôt	18
1-5 Les risques associés à des politiques budgétaires financés par emprunt	18
Section 02: La notion de soutenabilité et les modèles de son évaluation.	19

TABLE DES MATIÈRES

2-1- Définitions théoriques de la soutenabilité	19
2-1-1 La soutenabilité actuarielle et la soutenabilité effective	20
a) La soutenabilité actuarielle :	20
b) La soutenabilité effective	21
2-1-2 La soutenabilité brute et la soutenabilité nette	22
a) la soutenabilité brute	22
b) La soutenabilité nette :	22
2-2 La soutenabilité budgétaire et la distinction entre soutenabilité et solvabilité	23
2-2-1- La politique budgétaire soutenable	23
2-2-2 La distinction entre liquidité, solvabilité et soutenabilité	24
a) La liquidité :	24
b) La solvabilité :	25
c) Soutenabilité et Solvabilité	25
Conclusion du chapitre	26
CHAPITRE III: Evolution des finances publiques en algérie.....	27
Introduction du chapitre	27
Section 1 : Les principales étapes de l'évolution de l'économie en Algérie	27
1.1 La stratégie d'industries industrialisantes 1970-1980.....	27
1.2 La stratégie de croissance balancée 1980-1986.....	29

1.3 La crise de 1986.....	29
1.4 La transition vers l'économie de marché 1990-1999.....	29
1.5 Les plans de relance et de soutiens à la croissance 2000-2019.....	31
Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) 2001/2004.....	31
Un Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC) 2005/2009.....	31
Plan d'investissement public 2010-2014.....	32
Section 2 : Évolution de quelques indicateurs des finances publiques en Algérie.....	34
Figure 2 : les recettes et les dépenses en Algérie dans la période (1970/2010).....	34
Figure 3 : les dépenses publiques d'investissement en Algérie entre.....	35
Figure 4 : les dépenses publiques de fonctionnement en Algérie entre (1970 / 2010).....	36
Conclusion du chapitre.....	37
Chapitre IV : l'analyse de la soutenabilité des finances publiques en algérie	38
Introduction du chapitre.....	38
Section 1 : Présentation de l'algorithme de test économétrique	38
Tableau 2 : Analyse de la soutenabilité de la politique budgétaire.....	41
Section 2 : Application des tests économétriques pour l'étude de la soutenabilité des Dépenses publiques pour le cas de l'Algérie.....	41
2.1 Test de stationnarité sur les séries DP, RB, Solde budgétaire	41
2.2 Test de cointégration de Johansen (1988)	43

TABLE DES MATIÈRES

2.3 Tests de validation du modèle estimé (3).....	45
2.3.1 Test de significativité du modèle.....	45
2.3.2 Test de normalité des résidus.....	46
2.3.3 Test de stabilité Structurelle du modèle (test CONSUM)	47
2.4 Tests de validation du modèle estimé (4).....	47
2.4.1 Test de significativité du modèle.....	47
2.4.2 Test de normalité des résidus.....	48
2-4-3 Test de stabilité Structurelle du modèle (test CONSUM).....	49
Section 3 : Interprétation des résultats et recommandations.....	50
3.1 Interprétation des résultats	50
3.2 Recommandations	50
Conclusion générale	52

Annexe

Bibliographie

Table Des Matières

Résumé :

L'objectif de cette étude consiste à l'analyse de la soutenabilité des dépenses publiques à long terme en Algérie dans la période (1970-2015).

Les dépenses publiques ont longtemps été considérées comme une destruction des richesses tirées de l'impôt sur les personnes physiques. L'État n'avait que des tâches administratives, militaires et n'effectuait aucune production. Aujourd'hui, l'État n'a pas seulement que des activités administratives; l'exercice de ses attributions le conduit à intervenir dans le domaine de la production économique. Le poids d'un État dans une économie peut se mesurer par la part de ses dépenses publiques dans le Produit Intérieur Brut (PIB).

Notre travail s'attache à analyser, interpréter l'interaction des recettes publiques sur la soutenabilité des dépenses publiques du pays, Et nous avons conclu que les dépenses publiques sont insoutenable a Lang terme à cause de la dépendance de l'économie algériens sur les prix du pétrole.

Mots clés : Dépense Publique, Recette Publique, Produit Intérieur Brut (Pib), Politique Budgétaire, Soutenabilité, Solvabilité.

Summary :

The objective of this study is to analyze the long-term sustainability of public spending in Algeria in the period (1970-2015).

Public expenditures have long been considered as a destruction of the wealth derived from the tax on natural persons. The state had only administrative and military tasks and did not produce anything. Today, the state does not only have administrative activities; the exercise of his attributions leads him to intervene in the field of economic production. The weight of a state in an economy can be measured by the share of its public expenditure in the Gross Domestic Product (GDP).

Our work focuses on analyzing, interpreting the interaction of public revenues on the sustainability of public spending in the country, and we concluded that

Public spending is unsustainable in Lango because of the dependence of the Algerian economy on oil prices.

Keywords: Public Expenditure, Public Revenue, Gross Domestic Product (GDP), Policy Budget, Sustainability, Solvency.